

REPUBLIQUE DU NIGER



FRATERNITE-TRAVAIL-PROGRES

COMITE INTERMINISTERIEL
DE PILOTAGE DE LA SDR

SECRETARIAT EXECUTIF

STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT RURAL

Revue des Dépenses Publiques 2010 du Secteur Rural



Septembre 2011

Le secteur rural, principal moteur de la croissance économique au Niger

TABLE DE MATIERE

<i>Sigles et Abréviations</i>	<i>i</i>
<i>Liste des tableaux</i>	<i>ii</i>
INTRODUCTION	1
I.CONTEXTE GENERAL DE LA REVUE DES DEPENSES PUBLIQUES	2
1.1. CONTEXTE GENERAL.....	2
1.2 METHODOLOGIE	2
1.2. SITUATION GENERALE DES RESSOURCES DU SECTEUR	3
1.2.1 <i>Situation du personnel</i>	3
1.2.2. <i>Situation des ressources budgétaires de 2010</i>	4
1.2.3. <i>Prévisions budgétaires du secteur</i>	4
1.2.4. <i>Autres ressources</i>	5
II. CARACTERISTIQUES GENERALES DES DEPENSES PUBLIQUES DE 2010	6
2.1. CARACTERISTIQUES GENERALES DE L'EXECUTION DU BUDGET 2010	6
2.2. DEPENSES PUBLIQUES TOTALES DU SECTEUR RURAL.....	6
2.2.1 <i>Dépenses de fonctionnement</i>	7
2.2.1.1. Traitements et salaires	7
2.2.1.2. Biens et services.....	8
2.2.1.2.1. Entretien bâtiments.....	8
2.2.1.2.2. Entretien véhicules	9
2.2.1.2.3. Carburant et lubrifiant	9
2.2.1.3. Transferts et subventions	9
2.2.2 <i>Dépenses d'investissement</i>	10
2.2.2.1. Investissements administratifs	10
2.2.2.2 Investissements publics des programmes/projets de développement	11
2.2.2.2.1 Fonds extérieurs	12
2.2.2.2.2 Fonds propres de l'Etat (volet trésor)	14
III. ANALYSE SPECIFIQUES DES DEPENSES PUBLIQUES PAR MINISTERE	15
3.1 ANALYSE DES DEPENSES DU SECTEUR PAR MINISTERE	15
3.1.1. <i>Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage</i>	15
3.2.3. <i>Ministère de l'eau, de l'environnement et de la lutte contre la désertification</i>	16
3.2.4. <i>Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat</i>	17
3.2.6. <i>Limites de l'analyse des dépenses publiques par Ministère</i>	18
IV. CREDITS DELEGUES ET FONCTIONNEMENT DES SERVICES REGIONAUX	18
4.1. CREDITS DELEGUES DE FONCTIONNEMENT COURANT ET SUBVENTIONS/TRANSFERTS	19
4.2. CREDITS DELEGUES D'INVESTISSEMENT AU NIVEAU DES SERVICES REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX	20
IV. ANALYSE DES TAUX D'EXECUTION BUDGETAIRE	22
V. FOCUS SUR LES PROGRAMMES D'IRRIGATION DE LA SDR	23
5.1 CONTEXTE GENERAL.....	23
5.1.1 <i>Potentialités</i>	23
5.1.2 <i>Niveau de mise en valeur</i>	25
5.1.3 <i>Les technologies</i>	25
5.1.4 <i>Aspects financiers</i>	26
5.2. PRESENTATION DES PROGRAMMES IRRIGATIONS	27
5.2.1 <i>Le Programme 11 : Lutte contre l'Insécurité Alimentaire par le Développement de l'Irrigation</i>	27
5.2.2 <i>Le Sous programme 4.1 : Infrastructures hydro agricoles</i>	29
5.3. NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMME ET SOUS PROGRAMME IRRIGATIONS	31
5.3.1 <i>Le Programme 11 : PLIADI</i>	31
5.3.2 <i>Le Sous programme 4.1 : Infrastructures hydro agricoles</i>	32
CONCLUSION	35
RECOMMANDATIONS	35
BIBLIOGRAPHIE	36
ANNEXES	

Sigles et Abréviations

ANR :	Aide Non Remboursable
BIE :	Budget d'Investissement de l'Etat
CCA :	Cellule Crise Alimentaire
CDMT :	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CEDEAO :	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CENSAD :	Commission Sahélo-Saharienne pour le Développement
CIP :	Comité Interministériel de Pilotage
CNEDD :	Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable
CT-DR :	Comité Technique de Développement Rural
DAO :	Dossiers d'Appel d'Offre
DEP :	Direction des Etudes et de la Programmation
DGF :	Direction Générale du Financement
DGE :	Direction Générale de l'Economie
DONGAD :	Direction des Organisation Non Gouvernementales et Associations de Développement
DRFM :	Direction des Ressources Financières et du Matériel
DRH :	Direction des Ressources Humaines
DS :	Direction des Statistiques
HCAVN :	Haut Commissariat à l'Aménagement de la Vallée du Niger
HCME :	Haut Commissariat à la Modernisation de l'Etat
IFPRI :	International Food Policy Research Institute
INS :	Institut National de la Statistique
MATUH :	Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat
MCI/N :	Ministère du Commerce, de l'industrie et de la Normalisation
MDA :	Ministère du Développement Agricole
MAG/EL :	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
MEIA :	Ministère de l'Elevage et des Industries Animales
MEE/LCD :	Ministère de l'Eau, de l'Environnement et de la Lutte contre la Désertification
MEF :	Ministère de l'Economie et des Finances
MH :	Ministère de l'Hydraulique
nd :	non déterminé
OMD :	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG :	Organisation Non Gouvernemental
PDDAA :	Programme Détaillée pour le Développement de l'Agriculture Africaine
PEMFAR :	Programme de Réforme de Finances Publiques
PIB :	Produit Intérieur Brut
PIE :	Programme d'Investissement de l'Etat
PM :	Cabinet du Premier Ministre
PPTTE :	Pays Pauvre Très Endetté
PSPR :	Programme Spécial du Président de la République
PTF :	Partenaire Technique et Financier
RECA :	Réseau National des Chambres d'Agriculture
SAP :	Système d'Alerte Précoce
SDR :	Stratégie de Développement Rural
SDRP :	Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté
SE/SDR :	Secrétariat Exécutif de la Stratégie de Développement Rural
SGA :	Secrétaire Général Adjoint
SRP :	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
SVA :	Service de Vérification et d'Apurement
RDP :	Revue des Dépenses Publiques
TDR :	Termes de Références
TOFE :	Tableau des Opérations Financiers de l'Etat
UEMOA :	Union Economique Monétaire Ouest Africaine

Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition des effectifs de 2010.....	3
Tableau 2 : Prévisions budgétaires par titre (en milliards de FCFA).....	4
Tableau 3 : Situation des prévisions budgétaires par Ministères (en millions de FCFA).....	4
Tableau 4 : Evolution des ressources budgétaires entre 2010 et 2009 (en milliards de FCFA).....	6
Tableau 5 : Evolution des dépenses publiques totales du secteur rural (en milliards de FCFA).....	7
Tableau 6 : Dépenses de fonctionnement (en milliards de FCFA).....	7
Tableau 7 : Dépenses de personnel (en milliards de FCFA).....	8
Tableau 8 : Dépenses d'entretien bâtiments (en millions de FCFA).....	8
Tableau 9 : Dépenses d'entretien véhicule (millions de FCFA).....	9
Tableau 10 : Dépenses de carburant et lubrifiant (millions de FCFA).....	9
Tableau 11 : Les transferts et subventions (milliards de FCFA).....	10
Tableau 12 : Dépenses d'investissements administratifs.....	11
Tableau 13 : Dépenses d'acquisition de matériel informatique (millions de FCFA).....	11
Tableau 14 : Dépenses totales des projets/programmes.....	12
Tableau 15 : Dépenses d'investissement par sous secteur (millions de FCFA).....	12
Tableau 16 : Evolution des types de financement (en milliards FCFA).....	12
Tableau 17 : Dépenses budgétaires d'investissement par types de financement (en milliards de FCFA).....	13
Tableau 18 : Dépenses des projets/programmes par sous secteur (en millions de FCFA).....	13
Tableau 19 : Dépenses des projets/programmes non inscrits au budget 2010 (en millions de FCFA).....	13
Tableau 20 : Dépenses d'investissement du budget et hors budget par types de financement (en millions de FCFA).....	14
Tableau 21 : Financement des PTF (en milliards de FCFA).....	14
Tableau 22 : Fonds propres de l'Etat, Volet Trésor (en milliards de FCFA).....	14
Tableau 23 : Evolution des dépenses totales du MAG/EL (en milliards de FCFA).....	15
Tableau 24 : Situation des dépenses de certaines rubriques au titre du MAG/EL (en FCFA).....	15
Tableau 25 : Les dépenses budgétaires réalisées au titre du MEE/LCD (en milliards de FCFA).....	16
Tableau 26 : Situation des dépenses de certaines rubriques au titre du MEE/LCD (en FCFA).....	16
Tableau 27 : Les dépenses budgétaires réalisées au titre du MATUH (en milliards de FCFA).....	17
Tableau 28 : Situation des dépenses de certaines rubriques au titre du MATU/H (en FCFA).....	17
Tableau 29 : Part des crédits délégués du secteur.....	18
Tableau 30 : Evolution des crédits délégués du secteur (en millions de FCFA).....	18
Tableau 31 : Evolution des crédits par Ministère (en millions de FCFA).....	19
Tableau 32 : Situation des crédits délégués de fonctionnement et subventions/transferts (en millions de FCFA).....	19
Tableau 33 : Situation des dépenses de certaines rubriques par ministère.....	20
Tableau 34 : Situation des crédits délégués d'investissement au niveau des services régionaux et départementaux (en millions de FCFA).....	21
Tableau 35 : Situation des taux de consommation des crédits budgétaires de 2010 (en milliards de FCFA).....	22
Tableau 36 : Cadre logique du Programme 11.....	28
Tableau 37 : Cadre logique du Programme 4.1.....	30
Tableau 38 : Programme de construction des fermes (en FCFA).....	32
Tableau 39 : Programmes et projets axés sur l'irrigation et/ou la collecte des eaux de ruissellement (en milliers de FCFA).....	33
Graphique 1 : Répartition des ressources budgétaires.....	5
Graphique 2 : Evolution des Dépenses de fonctionnement en 2009 et 2010.....	7
Graphique 3 : Répartition des Dépenses de personnel.....	8
Graphique 4 : Evolution des Dépenses totales des projets/programmes.....	12
Graphique 5 : Evolution des crédits délégués en 2009 et 2010.....	18
Graphique 6 : Part des Ministères.....	19
Graphique 7 : Crédits délégués totaux par ministère.....	20
Graphique 8 : Crédits délégués de fonctionnement.....	20

INTRODUCTION

La Stratégie de Développement Rural, cadre unique de référence et d'intervention pour le secteur rural a été adoptée par le Niger en 2003. Déclinaison sectorielle de la SDRP, la SDR constitue un cadre opérationnel et budgétaire pris sous forme d'un plan d'actions détaillé et chiffré 2006-2015 et d'un CDMT triennal glissant, mis en œuvre par le Gouvernement depuis 2006 pour chacun des 23 programmes et sous programmes.

En effet, le Niger est résolument engagé dans un programme de réformes économique et financière PEMFAR I & II qui prévoit pour le budget du secteur rural en particulier et pour le budget national en général l'élaboration des CDMT sectoriel et global et la réalisation d'une revue des dépenses publiques pour chaque année.

Le présent rapport tient lieu de la revue des dépenses publiques 2010 du secteur rural nigérien. Les revues de dépenses publiques cherchent à analyser, apprécier et maîtriser les volumes et les flux de dépenses dans le secteur rural, sur une période donnée. Dans l'exercice d'élaboration de ces revues, il s'est agi de l'estimation du volume de la dépense publique dans le secteur, de l'analyse de la qualité de cette dépense et de l'évaluation de l'impact de la dépense dans les ministères œuvrant dans le cadre de la Stratégie de Développement Rural.

Les revues antérieures du secteur rural ont permis, (ii) d'estimer le poids absolu et relatif de la dépense allouée au secteur rural, (iii) d'identifier quelques traits majeurs caractérisant l'efficacité, l'efficience et l'impact de la gestion de cette dépense et (iv) de recommander quelques actions pertinentes permettant une mise en œuvre efficace de la SDR en vue d'améliorer la situation du secteur rural, (v) de développer quelques produits statistiques et certains outils de gestion par rapport au budget national.

Sur le plan de la mobilisation des recettes budgétaires, les prévisions de 2010, toutes catégories confondues, s'établissent à 712,10 milliards de FCFA contre 730,63 milliards de FCFA en 2009, soit une baisse de 2,6% en valeur relative par rapport à 2009. Les prévisions financières hors dette est de 656,64 milliards de francs CFA dans lesquelles les dépenses courantes atteignent 349 milliards de FCFA (Titre1, Titre 2, Titre 3 et Titre 4) et les dépenses d'investissement 285,80 milliards de FCFA (Titre 5). Ces prévisions budgétaires sont estimées à 25,9% du PIB.

Sur ces ressources budgétaires, les recettes fiscales totales représentent 375,20 milliards de FCFA en 2010, soit 13,6% du PIB ; et connaissent un fléchissement par rapport à la gestion 2009.

Pour cette année, le focus est fait sur les programmes et sous programme d'irrigation de la SDR à savoir le Programme 11 : Lutte contre l'insécurité alimentaire par le développement de l'irrigation et le programme 4.1 : Infrastructures hydro-agricoles. Ce focus sur les programmes d'irrigation doit faire ressortir les investissements programmés pour le secteur au cours de la période 2010, les dépenses réalisées, les investissements par source de financement, et tirer les conclusions et les recommandations.

Le présent rapport de la RDP 2010 articule autour des points suivants :

- Contexte général de la revue des dépenses publiques ;
- Caractéristiques générales des dépenses publiques ;
- Analyse spécifique des dépenses publiques par Ministère ;
- Crédits délégués et fonctionnement des services régionaux ;
- Analyse des taux d'exécution budgétaire ;
- Focus sur les programmes et sous programme d'irrigation de la SDR ;
- Conclusion et recommandations.

I. CONTEXTE GENERAL DE LA REVUE DES DEPENSES PUBLIQUES

1.1. Contexte général

La revue de dépenses publiques 2010 a couvert les Ministères en charge du secteur rural que sont :

- le ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MAG/EL) ;
- le ministère de l'Eau, de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification (MEE/LCD) ;
- le ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat (MATU/H).

A ces Ministères spécifiques s'ajoutent certaines administrations de missions qui contribuent à la mise en œuvre de la Stratégie de Développement Rural. Il s'agit :

- le Comité National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD) ;
- la Cellule des Crises Alimentaires (CCA) et le Système d'Alerte Précoce (SAP) ;
- le Haut Commissariat à l'Aménagement de la Vallée du Niger (HCAVN).

Les activités et dépenses qui doivent être prises en compte pour ces institutions concernent aussi bien leurs interventions directes que celles menées par les projets et programmes sous leurs tutelles ainsi que les subventions accordées à des structures autonomes ou à des tiers.

Relativement au secteur rural, parmi les principales avancées de l'année 2010 figurent notamment la finalisation de l'évaluation institutionnelle de l'administration en charge de la mise en œuvre de la SDR, la finalisation de l'étude relative à la mise en place d'un dispositif de vulgarisation, l'aboutissement de la régionalisation de la SDR dans plusieurs régions, la finalisation du dispositif de Suivi-évaluation de la SDR, la réalisation d'un site Web de la SDR, la concrétisation du processus PDDAA au Niger et la formulation de nouveaux appuis au secteur.

Aussi, l'année 2010 a été très affectée par les différents événements politiques qui se sont succédé au cours de l'année, ainsi que par les conséquences de ceux-ci sur la Coopération avec certains PTF à savoir :

- Les changements institutionnels au niveau de l'ensemble du secteur, la fusion des ministères, le remplacement de plusieurs responsables et des retards dans la réalisation de certaines activités ;
- La libération tardive des crédits budgétaires, la lenteur et la lourdeur administrative dans la mobilisation des ressources du budget national et dans le circuit de la dépense au niveau du MEF ;
- L'arrêt des formulations des appuis de certains PTF en 2009 et début 2010 et la reprise des activités presque simultanément pour tous les bailleurs en 2010.

1.2 Méthodologie

Processus continu d'élaboration périodique, la RDP 2010 n'a pas dérogé aux règles méthodologiques des précédentes revues, notamment :

- La mise en place d'une équipe pluridisciplinaire ;
- La collecte d'informations auprès des ministères techniques, des PTF et bien d'autres institutions ;
- Le traitement des données collectées ;
- L'analyse critique de ces données.

Néanmoins, cette revue 2010 reste ouverte afin de trouver les réponses idoines à l'ensemble des préoccupations inhérentes à l'exercice, notamment :

- La lenteur dans l'obtention des données ;
- La fiabilité et la concordance des données ;
- La dispersion et la disparité des données.

1.2. Situation générale des ressources du secteur

1.2.1 Situation du personnel

L'effectif total de l'ensemble des ministères techniques et institutions du secteur s'élève à 4 192 agents toute catégorie confondue en 2010 contre 4 229 agents en 2009. Sur cet effectif, le niveau central enregistre près du tiers du personnel soit 1 308 agents, le niveau région et départemental 2 884 agents et réparti comme suit par catégorie :

- Catégorie A (A1, A2, A3) : 1 291 (30,80%) ;
- Catégorie B (B1, B2) : 1 201 (28,65%) ;
- Catégorie C (C1, C2) : 526 (12,55%) ;
- Catégorie D (D1, D2) : 285 (6,80%) ;
- Auxiliaires : 889 (21,21%).

La répartition des effectifs par sous secteur et par catégorie se présente comme suit :

Tableau 1 : Répartition des effectifs de 2010

Ministère (Volet)	Cat A	Cat B	Cat C	Cat D	Auxi.	Total	Niveau central	Niveau régional
MAGEL	643	801	358	50	645	2 497	651	1 846
Agriculture	499	461	190	18	287	1 455	442	1 013
Elevage	144	340	168	32	358	1 042	209	833
MEELCD	359	283	131	188	79	1 040	341	699
Hydraulique	186	110	11	8	58	373	156	217
Environnement	173	173	120	180	21	667	185	482
MATUH	236	107	32	42	134	551	212	339
Aménagement du Territoire	142	90	25	40	74	371	96	275
Urbanisme, Habitat	94	17	7	2	60	180	116	64
Organismes sous tutelle PM*	53	10	5	5	31	104	104	
Total	1 291	1 201	526	285	889	4 192	1 308	2 884

* : SAP/GC, CCA, CNEDD

Il ressort de l'analyse détaillée de l'effectif que le personnel chargé de la gestion du secteur est resté presque constante par rapport à la gestion précédente (4 192 en fin 2010 contre 4 229 en fin 2009).

Il ressort aussi que presque tous les ministères ont une composition déséquilibrée entre les cadres de conception (catégorie A) et les cadres d'application et d'encadrement (B et C). Aussi, notons qu'un nombre important d'appelés du Service Civique National appui le secteur. Toutefois, la majorité est concentrée au niveau de Niamey.

Au regard de cet effectif du personnel des ministères du secteur rural et comme en 2009, le taux moyen d'encadrement des populations nigériennes s'établit à 29 agents pour 100 000 habitants. Ce taux cache cependant des disparités au niveau des départements ministériels et au niveau des régions du pays. En effet, ce taux est de 10 agents d'Agriculture pour 100 000 habitants, 8 agents d'Elevage pour 100 000 habitants, 6 agents d'Environnement pour 100 000 habitants, 2 agents de l'Hydraulique pour 100 000 habitants, 3 agents d'Aménagement du territoire pour 100 000 habitants.

Au total, ce taux d'encadrement paraît très faible au regard de la demande sociale de biens et services publics du secteur d'appui conseil, d'encadrement des producteurs et des organisations rurales ainsi que des nouveaux acteurs qui sont les élus.

1.2.2. Situation des ressources budgétaires de 2010

Les prévisions budgétaires de 2010, toutes catégories confondues, s'établissent à 712,10 milliards de FCFA contre 730,63 milliards de FCFA en 2009, soit une baisse de 2,6% en valeur relative par rapport à 2009. Les prévisions financières hors dette est de 656,64 milliards de francs CFA dans lesquelles les dépenses courantes atteignent 349,05 milliards de FCFA (Titre 2, Titre 3 et Titre 4) et les dépenses d'investissement 285,80 milliards de FCFA (Titre 5). Rapportées au PIB, ces prévisions budgétaires sont estimées à 25,9%. La situation de ces prévisions budgétaires par titre dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2 : Prévisions budgétaires par titre (en milliards de FCFA)

Tous les Ministères	LFR 2010	Prévisions du secteur rural	Part du secteur rural
Titre 1	55 463	-	-
Titre 2	96 612	5 354	5,5%
Titre 3	87 765	3 135	3,6%
Titre 4	164 681	2 094	1,3%
Titre 5 (a + b)	285 808	63 851	22,3%
Titre 5 a	95 827	11 603	12,1%
Titre 5 b	189 980	52 248	27,5%
Titre 7	21 774	-	-
TOTAL	712 104	138 285	19,4%
Dépenses hors dette	656 641	-	21,1%

Source : LFR 2010

Enfin, il est relevé qu'au niveau de la loi des finances 2010 (rectificative), les aides budgétaires sont estimées à 65 milliards de FCFA. Les prévisions budgétaires tiennent de la politique financière et d'endettement de l'Etat.

1.2.3. Prévisions budgétaires du secteur

Les ressources publiques du secteur représentent 74,43 milliards de FCFA en 2010 contre 83,73 milliards de FCFA en 2009. Elles représentent 21,1% des ressources budgétaires totales du budget de l'Etat 2010 et 2,7% du PIB. Sur ces ressources budgétaires, le volet fonctionnement représente 10,58 milliards de FCFA dans lesquels les subventions s'établissent à 2,09 milliards de FCFA, le fonctionnement courant 3,14 milliards de FCFA.

Quant à l'investissement, les prévisions financières représentent 63,85 milliards de FCFA dont 11,60 milliards d'investissement administratifs et 52,24 milliards de FCFA pour les projets/programmes de développement.

En somme, il ressort du tableau ci-dessus que la part du secteur rural dans les prévisions budgétaires est 10,4% pour les dépenses courantes (dont 5,56% pour la masse salariale, 3,6% pour les biens et services et 1,3% pour les subventions) et les dépenses d'investissement 22,3%. La situation de ces ressources budgétaires est résumée dans le tableau ci après selon les institutions.

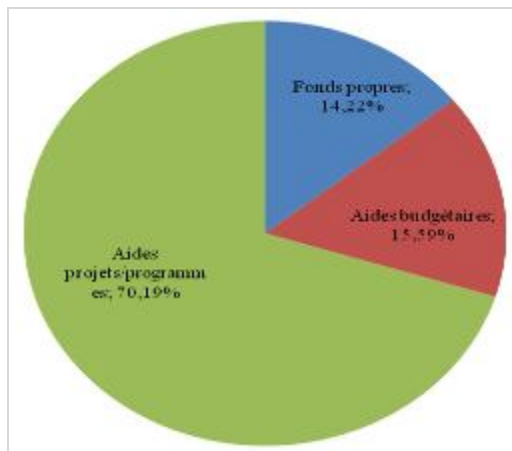
Tableau 3 : Situation des prévisions budgétaires par Ministères (en millions de FCFA)

	Salaires Titre 2	Fonctionn Titre 3	Subventions Titre 4	Invest adm Titre 5 a	Projet/prog Titre 5 b	Total Investisse Titre 5 (a + b)	Total
MAGEL	3 074	1 929	1 695	7 631	28 912	36 543	43 241
MEE/LCD	2 260	811	304	3 776	22 090	25 866	29 241
MATUH	20	395	95	196	1 246	1 442	1 952
Total 2010	5 354	3 135	2 094	11 603	52 248	63 851	74 434
% titre du budget 2010	5,5%	3,6%	1,3%	12,1%	27,5%	22,3%	21,1%

Source : DGB/MEF, DGF/MEF, DGE/MEF 2010

Au niveau de la nature des ressources budgétaires, il faut noter que les aides budgétaires s'élèvent à 11,60 milliards de FCFA, les aides projets/programmes 52,248 milliards de FCFA et les ressources propres 10,58 milliards de FCFA. Ainsi, le secteur rural est financé à 14,22% sur fonds propres, 15,59% sur aides budgétaires et 70,19% aides projets/programmes en 2010

Graphique 1 : Répartition des ressources budgétaires



1.2.4. Autres ressources

Les ONG et Associations de Développement, le secteur privé et les collectivités sont parmi les principaux acteurs de développement du secteur. Mais la non disponibilité des données financières ne permet pas d'estimer le volume financier de ces acteurs dans le financement du secteur. D'où la nécessité de renforcer les structures comme la DONG/AD, le HCME, ... pour appréhender toutes les activités qui œuvrent pour la promotion du secteur rural.

II. CARACTERISTIQUES GENERALES DES DEPENSES PUBLIQUES DE 2010

Considéré comme moteur de croissance économique, le secteur rural occupe une place de choix dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de développement accéléré et de réduction de la pauvreté. Représentant près de 40% du Produit intérieur brut (2 748,2 milliards de FCFA en 2010, INS 2011), ce secteur occupe plus de 80% de la population. Outre son rôle de principal pourvoyeur de revenus, et de recettes d'exportation après l'uranium, le secteur rural contribue pour l'essentiel à la sécurité alimentaire et à la gestion durable des ressources naturelles.

2.1. Caractéristiques générales de l'exécution du budget 2010

Sur le plan de la mobilisation des recettes budgétaires, on peut relever que les recettes totales s'élèvent à 385,6 milliards de FCFA en 2010 (Données TOFE 2010) contre 359,1 milliards de FCFA en 2009, soit un accroissement de 7,37% pendant même que les dépenses connaissent un accroissement de 5%. Rapporté au PIB, elles s'établissent à 14,03% en 2010 contre 14,5% en 2009. Sur ces ressources budgétaires, les recettes fiscales totales représentent 375,2 milliards de FCFA en 2010, soit 13,6% du PIB ; et connaissent un fléchissement par rapport à la gestion 2009.

L'évolution des ressources budgétaires entre 2010 et 2009 est présentée comme suit :

Tableau 4 : Evolution des ressources budgétaires entre 2010 et 2009 (en milliards de FCFA)

	2009	2010	Variation
Recettes totales	359,1	385,6	26,5
Recettes budgétaires	352,6	375,2	22,6
dont recettes fiscales	343	361,8	18,8
Dépenses totales	605,4	583,1	-22,3
Dépenses courantes	276	365,4	89,4
Salaires	93,6	96,9	3,3
Matériel et fournitures	82,7	100,8	18,1
Subventions/transferts	90,8	125,6	34,8
Dépenses d'investissement	424,3	217,7	-206,6
Dépenses totales, hors dette	691,3	577	-114,3

Source : Données TOFE 2010&2009, DGE/MEF

S'agissant des dépenses publiques totales, hors dette, le niveau global de réalisation a atteint 577 milliards de FCFA en 2010. Ces dépenses publiques hors dette étaient de 691,3 milliards de FCFA en 2009. De manière générale, elles sont constituées en moyenne de 365,4 milliards de dépenses courantes et 217,7 milliards de FCFA pour les dépenses d'investissement (soit 21% du PIB).

Selon le type et la nature des financements, les dépenses d'investissement sur ressources propres s'élèvent à 97,2 milliards de francs CFA (dont 47 milliards de FCFA au titre des compensations fiscales des financements extérieurs). De même, en 2010, les dépenses publiques d'investissement sur ressources extérieures s'établissent à 120,5 milliards de francs CFA. Au regard du contexte politico institutionnel que connaît le Niger, depuis aout 2009, l'exécution financière du budget 2010 a sans nul doute été handicapée par les différentes décisions de gel d'appuis financiers par des partenaires bilatéraux comme multilatéraux. L'évaluation, l'analyse et la répartition des dépenses publiques totales du secteur rural et les dépenses par ministère du secteur rural sont présentées dans les différentes sections qui vont suivre.

2.2. Dépenses publiques totales du secteur rural

Les dépenses publiques pour le secteur rural, toutes catégories confondues, au titre du budget 2010, a atteint 60,78 milliards de FCFA contre respectivement 83,729 milliards de FCFA en 2009. Ainsi, par rapport à la gestion précédente, les dépenses totales du secteur ont connu une baisse drastique de plus de 27% en valeur relative. Ces dépenses publiques du secteur rural représentent également 10,4% des dépenses totales hors dettes en 2010 contre 12% en 2009. Le faible niveau des dépenses publiques du secteur est lié en partie par les dépenses d'investissement du secteur qui a accusé une réduction de l'ordre de 31% par rapport à 2009.

La décomposition de ces dépenses publiques du secteur rural fait ressortir une prépondérance des dépenses d'investissement pour 84,3% contre 89,3% respectivement en 2010 et 2009 et les dépenses courantes 15,7%. Rapportées au PIB, les dépenses totales du secteur rural représentent 2,2% en 2010 contre 3,4% en 2009 et 3% en 2008.

Tableau 5 : Evolution des dépenses publiques totales du secteur rural (en milliards de FCFA)

Dépenses	2007	2008	2009	2010
Fonctionnement	8,542	14,461	8,9	9,36
Investissement	62,112	73,017	74,80	51,43
Dépenses totales du secteur	70,654	87,478	83,729	60,78
<i>Dépenses totales (hors dette) du budget de l'Etat</i>	446,5	546,0	691,3	583,1
<i>Part des dépenses du secteur rural</i>				
<i>% dépenses totales du budget</i>	15,8%	15,8%	12%	10,4%
<i>% PIB</i>	3,5%	3%	3,4%	2,2%

Source : Extrait Situation des crédits 2009, INS et DGE/MEF, 2010

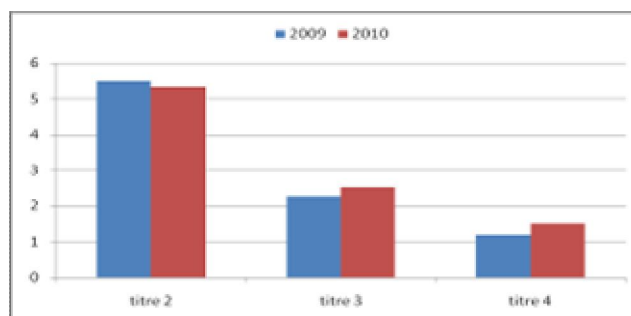
2.2.1 Dépenses de fonctionnement

Pour la gestion 2010, les dépenses de fonctionnement réalisées dans le secteur rural s'établissent à 9,351 milliards de FCFA contre 8,92 milliards de FCFA en 2009, soit une hausse de 4,7% par rapport à la gestion précédente. Cette hausse de 2010 est liée en partie par l'importance relative de fonctionnement courant (Titre 3) et les subventions/transferts (Titre 4) ayant connu un fléchissement par rapport à 2009.

Tableau 6 : Dépenses de fonctionnement (en milliards de FCFA)

	2009	2010	Ecart
Titre 2	5,49	5,34	-2,7%
Titre 3	2,25	2,51	11,6%
Titre 4	1,18	1,49	26,3%
Total	8,92	9,34	4,7%

Graphique 2 : Evolution des Dépenses de fonctionnement en 2009 et 2010 (en milliards de FCFA)

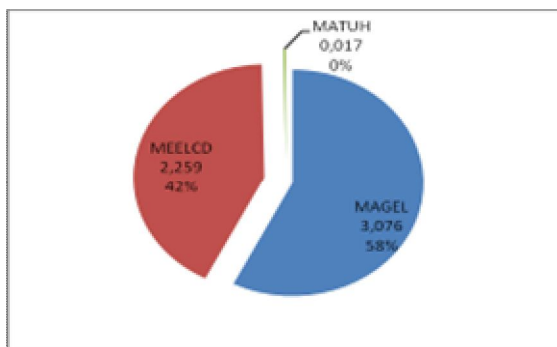


Les dépenses de fonctionnement représentent 1,5% des recettes fiscales de la gestion budgétaire 2010 contre 2,7% en 2007. Elles représentent également 2,6% des dépenses courantes totales de 2010. Cependant, ces évolutions peuvent cacher des disparités entre les différentes composantes (traitements et salaires, des biens et services ou des transferts et subventions) et à l'intérieure même des catégories de dépenses courantes entre les différentes institutions.

2.2.1.1. Traitements et salaires

Le montant des salaires et traitements payés aux employés des administrations et institutions publiques du secteur rural s'est établi à 5,35 milliards de FCFA en 2010 contre respectivement 5,49 milliards de FCFA et 5,00 milliards de FCFA en 2009 et 2008.

Ces dépenses de personnel représentent 57% des dépenses courantes du secteur rural et 6% du total des salaires de la Fonction publique (94,54 milliards de FCFA) en 2010. Selon les sous secteurs, les salaires et traitements sont : MAGEL 57,5%, le MEELCD 42,2%, le MATUH 0,3%.

Graphique 3 : Répartition des Dépenses de personnel**Tableau 7 : Dépenses de personnel (en milliards de FCFA)**

	Montant
MAGEL	3,076
MEELCD	2,259
MATUH	0,017
TOTAL	5,352
% des dépenses courantes du secteur	57%
% masse salariale de la fonction publique	6%
% recettes fiscales	1,45%

2.2.1.2. Biens et services

Les dépenses du secteur rural relatives à l'acquisition des biens et services nécessaires à la production des administrations, tous les ministères et institutions confondus, ont connu une évolution sensible par rapport à l'année 2009. Elles ont enregistré une hausse importante (10,8%) en 2010 pour atteindre 2,51 milliards de FCFA en 2010 contre 2,27 milliards de FCFA en 2009 et 2,68 milliards de FCFA en 2008. Ces dépenses publiques de biens et services représentent 26,7% des dépenses courantes totales du secteur rural contre 25% en 2009. Rapportées aux dépenses totales de biens du budget de l'Etat 2010 (67,5 milliards de FCFA), elles se situeraient à 4,6% contre 2,7% en 2009.

L'analyse de quelques rubriques des dépenses de biens et services importantes pour la production de services publics et les conditions minimales de travail des agents, appelle les observations ci après :

2.2.1.2.1. Entretien bâtiments

Les infrastructures administratives et de logement des structures des départements ministériels du secteur rural demeurent très insuffisants et se trouvent dans des états très vétustes malgré l'importance des services publics du secteur. On peut aisément relever qu'une bonne part des bâtiments administratifs centraux, régionaux et départementaux des structures et institutions du secteur, datent des années des indépendances avec un âge moyen de plus de 20 ans. Nonobstant cette situation très critique, les nouvelles constructions se font rares d'une part, et, les travaux de réhabilitation semblent être très timides. En effet, les dépenses d'entretien des bâtiments administratifs, tous ministères confondus, n'ont atteint que 73,91 millions de FCFA en 2010 sur une prévision annuelle 141,8 millions de FCFA soit 52% de taux de réalisation financière. En 2009, ces types de dépenses s'établissaient à 88,1 millions de FCFA, soit une baisse de 40% en 2010 malgré l'importance de la vétusté des infrastructures administratives du secteur.

Sur ces dépenses d'entretien bâtiments, la part du MAGEL s'établit à 16,71 millions de FCFA, le MEELCD 49,57 millions de FCFA et le MATUH 7,63 millions de FCFA. Comparées à l'exercice précédent, ces dépenses ont enregistré une baisse de 68% au niveau du MAGEL, une hausse de 10% au MEELCD. Cette décomposition est consignée dans le tableau ci après. On peut relever également que même si les prévisions budgétaires au titre de l'entretien bâtiments sont faibles, les taux de consommation des crédits budgétaires sont moins satisfaisants, hormis le MAGEL (100%).

Tableau 8 : Dépenses d'entretien bâtiments (en millions de FCFA)

	Gestion 2009			Gestion 2010			Ecart entre les dépenses
	Prévisions	Réalisations	Taux	Prévisions	Réalisations	Taux	
MAGEL	73,1	52,3	71,55%	16,71	16,71	100%	-68,0%
MEELCD	29	23,5	81,03%	96,39	49,57	51%	110,9%
MATUH	67,8	47,5	70,06%	28,77	7,63	27%	-83,9%
TOTAL	169,9	123,3	72,60%	141,87	73,91	52%	-40,1%

2.2.1.2.2. Entretien véhicules

Par ailleurs, dans le cadre du renforcement des capacités techniques et opérationnelles des différentes structures publiques, l'appui logistique constitue un des leviers importants de la performance et du rendement des services publics dans l'encadrement et l'appui à la production du secteur. C'est pourquoi, outre l'acquisition des nouveaux véhicules, l'entretien courant et régulier de la logistique déjà existante fait partie des lignes budgétaires de l'administration publique et de ses démembrements. Ainsi, les dépenses d'entretien véhicules des institutions du secteur rural sont de 115 millions de FCFA en 2010 sur une prévision globale 128,8 millions de francs CFA, soit un taux de consommation moyen de 89%. Ce dernier était de 72,6% en 2009.

Le tableau ci-après donne l'évolution des dépenses d'entretien véhicule sur les deux dernières années.

Tableau 9 : Dépenses d'entretien véhicule (millions de FCFA)

	Gestion 2009			Gestion 2010			Ecart entre les dépenses
	Prévisions	Réalisations	Taux	Prévisions	Réalisations	Taux	
MAGEL	53,7	32,7	60,89%	98,75	84,78	86%	159%
MEELCD	49,3	39,6	80,32%	30,12	30,12	100%	-24%
MATUH	32,48	15,8	48,65%	0	0		-100%
TOTAL	135,48	88,1	65,03%	128,87	114,9	89%	-7%

Selon les départements ministériels, les dépenses d'entretien véhicules s'élèvent à 84,78 millions de FCFA pour le MAGEL, 30,12 millions de FCFA pour le MEELCD. Il est également à relever que le taux moyen de consommation des rubriques d'entretien véhicules est de 89% en 2010 ; ce taux est 100% pour le MEELCD et 86% pour le MAGEL.

2.2.1.2.3. Carburant et lubrifiant

Pour le fonctionnement des matériels de transport, les missions des Ministères, les dépenses de carburant et lubrifiant ont atteint, toutes structures confondues, 214,47 millions de FCFA en 2010 sur une prévision budgétaire de 250 millions de FCFA. En 2009, ces dépenses de carburant étaient de 202,7 millions de FCFA sur une prévision budgétaire de 263,6 millions de FCFA.

Le taux moyen de consommation des crédits relatifs au carburant est de 86% en 2010 contre 77% en 2009. Il cache cependant des disparités selon les ministères. En effet, ce taux est de 96 pour le MAGEL, 76% pour le MATUH et 72% pour le MEELCD.

Tableau 10 : Dépenses de carburant et lubrifiant (millions de FCFA)

	Gestion 2009			Gestion 2010			Ecart entre les dépenses
	Prévisions	Réalisations	Taux	Prévisions	Réalisations	Taux	
MAGEL	122,5	90,76	74,09%	132,5	127,4	96%	40%
MEELCD	50,93	48,6	95,43%	62,03	44,76	72%	- 8%
MATUH	90,19	63,35	70,24%	55,46	42,31	76%	- 33%
TOTAL	263,62	202,71	72,60%	249,99	214,47	86%	74%

Sur le volume global de ces dépenses de carburant, les dépenses du MAGEL représentent 127,4 millions de FCFA, celles du MEELCD 44,76 millions de FCFA et le MATUH 42,31 millions de FCFA. Comparées à 2009, ces dépenses de carburant enregistrent une hausse de 40% au niveau du MAGEL, - 8% pour le MEELCD et - 38% pour le MATUH.

2.2.1.3. Transferts et subventions

Les transferts et subventions effectués au profit des institutions publiques (Ecoles de formation, EPA, interventions diverses) du secteur rural s'élèvent à 1,49 milliards de FCFA en 2010 contre 1,2 milliards de FCFA en 2009 et 7,20 milliards de FCFA en 2008. Cela représente une hausse 24,6% par rapport à la gestion

précédente. Cette forte hausse des subventions du secteur est liée en partie l'importance des subventions du MATUH avec un taux d'accroissement de 100%.

Tableau 11 : Les transferts et subventions (milliards de FCFA)

	2009	2010	Ecart
MAGEL	1,18	1,16	- 1,7%
MEELCD	0,02	0,24	1 100,0%
MATUH	0	0,095	
TOTAL	1,2	1,495	24,6%

Ces dépenses de subventions et transferts représentent 2,5% des dépenses globales du secteur et 16% des dépenses courantes du secteur rural. Comparées aux subventions et transferts globaux du budget 2010, ces dépenses représentent 1,2% du total des subventions et transferts du budget 2010 comme en 2009.

2.2.2 Dépenses d'investissement

L'objectif principal de l'investissement est d'augmenter les capacités de production des biens et services. Les dépenses d'investissement permettent de créer du capital physique, du capital humain et d'augmenter la productivité du capital existant. Les actions consistent généralement : i) à construire de nouvelles infrastructures ; ii) à rendre fonctionnelles et augmenter les capacités des infrastructures existantes en apportant des équipements et autres intrants et iii) à améliorer les capacités des ressources humaines, organisationnelles et institutionnelles

Les réalisations au profit du secteur rural devraient renforcer le capital productif et les capacités organisationnelles des acteurs et amélioré les revenus des producteurs. Ainsi, les programmes et projets intervenant dans les secteurs du développement rural sont de différents types. La plupart de ces projets sont de type intégré, portant concomitamment sur plusieurs aspects du développement rural en combinant les productions agricoles, animales et forestières, l'aménagement des terroirs et les infrastructures économiques et sociales.

Sur la gestion budgétaire 2010, les dépenses d'investissement du budget (investissements administratifs et projets/programmes) s'établissent à 63,85 milliards de FCFA contre 74,80 milliards de FCFA en 2009. En 2007 et 2008, ces dépenses d'investissement étaient respectivement de 73,01 milliards de FCFA et 62,11 milliards de FCFA. Elles enregistrent une baisse de 31% en valeur relative par rapport à la gestion précédente. Rapportées aux investissements globaux du budget 2010, les investissements publics réalisés dans le secteur rural ont représenté 23,6% du total des investissements contre 29% en 2009 ; et 5,1% du PIB agricole/élevage (PIB agricole est 707 milliards de FCFA et celui de l'élevage 307 milliards de FCFA, selon les comptes nationaux élaborés par l'INS 2011).

A ces dépenses budgétaires de 2010, s'ajoutent certains types de dépenses des projets/programmes non inscrits au budget 2010 en raison de la non disponibilité des informations financières et physiques permettant leur programmation. Les dépenses totales de ces types de dépenses ont atteint 6,12 milliards de FCFA, entièrement constituées de dépenses des projets financés sur aides non remboursables. Au total, les dépenses globales des investissements publics du secteur en 2010, s'établiraient à 69,97 milliards de FCFA.

Une analyse des investissements publics du secteur, par type et nature, est dressée pour une meilleure appréciation de l'évolution du volume des investissements et de l'efficacité allocative des ressources du secteur.

2.2.2.1. Investissements administratifs

Les dépenses d'investissement administratif sont constituées des dépenses relatives à l'acquisition des biens d'équipements (matériel technique, logistique, ..), l'entretien des équipements, la construction et la réhabilitation des bâtiments administratifs et de logements.

En 2010, ces types de dépenses ont atteint 4,98 milliards de FCFA contre 18,44 milliards de FCFA en 2009, soit une baisse 72% par rapport à la gestion précédente. Elles constituent également 9,7% du budget global du secteur rural

Comparées aux autres agrégats, les dépenses d'investissements administratifs du secteur rural représentent 9,1% des investissements administratifs totaux (54,9 milliards de FCFA en 2010) ; 0,9% du budget de l'Etat et 1,3% des recettes fiscales et 0,2% du PIB.

Tableau 12 : Dépenses d'investissements administratifs

	2009	2010
Total Investissement administratif	18,44	4,985
% dépenses du budget total du secteur	22,02%	8,2%
% investissement administratif du budget de l'Etat	4,34%	9,1%
% des dépenses totales budget de l'Etat	2,66%	0,9%
% recettes fiscales	5,13%	1,3%
% PIB	0,74%	0,2%

Source : INS/MEF, DGB/MEF, DGE/MEF 2010

Au niveau du renforcement des capacités techniques et matérielles des structures administratives du secteur, le matériel informatique demeure une dimension importante pour la production de l'administration. Les prévisions financières du budget 2010, toutes institutions confondues, sont de 67,2 millions de FCFA pour les rubriques d'acquisition de matériel informatique contre 107 millions de FCFA en 2009. Sur ces prévisions financières, les dépenses effectuées au titre de l'acquisition des matériels informatiques ont atteint 63,16 millions de FCFA soit un taux moyen de consommation des crédits de 94% contre 47,2% en 2009.

Ainsi les dépenses d'acquisition de matériel informatique sont de 50 millions de FCFA pour le MAGEL, 13 millions de FCFA pour le MEELCD.

Tableau 13 : Dépenses d'acquisition de matériel informatique (millions de FCFA)

	Gestion 2009			Gestion 2010			Ecart des dépenses
	Prévisions	Réalisations	Taux	Prévisions	Réalisations	Taux	
MAGEL	96,7	47,9	49,53%	54,09	50,1	93%	5%
MEELCD	0	0	-	13,06	13,06	100%	-
MATUH	10,4	2,6	25,00%	0	0	-	-100%
Total	107,1	50,5	47,15%	67,15	63,16	94%	25%

Source : DGB/MEF, 2010

Il ressort de ce tableau que le MATUH n'a pas enregistré des dépenses publiques relatives à l'acquisition de matériels informatiques. Par ailleurs, on peut relever que la faiblesse des dépenses de matériel informatique laisse présager un faible taux d'équipement des cadres et structures du secteur rural. Ce taux d'équipement confirme l'état des conditions de travail des cadres notamment un ordinateur, en moyenne, pour trois cadres.

2.2.2.2 Investissements publics des programmes/projets de développement

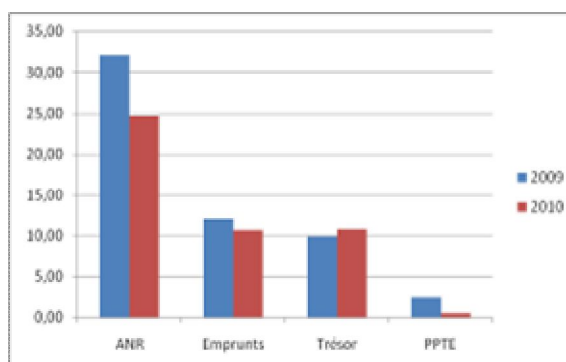
Les dépenses d'investissement publics des programmes et projets de développement sont entièrement constituées des décaissements des projets et programmes financés sur fonds extérieurs et sur fonds propres de l'Etat. Elles ont atteint 43,731 milliards de FCFA en 2010 contre 53,36 milliards de FCFA en 2009, soit une baisse de 22% par rapport l'année précédente. Cette baisse est imputable à la faiblesse des dépenses des projets financés sur ANR (- 32%) et celles sur ressources PPTE (- 80%). Elles représentent également 76% des dépenses globales du secteur et 24,3% des dépenses totales des projets/programmes inscrits au budget de l'Etat.

Tableau 14 : Dépenses totales des projets/programmes

	2009	2010
Total Investissement publics des projets/programmes (en milliards FCFA)	56,36	46,49
% des dépenses budget du secteur	67,30%	76%
% des dépenses du BIE	13,28%	25,9%
% des dépenses du budget de l'Etat	8,20%	7,97%

Source : INS/MEF, DGB/MEF, DGE/MEF, 2010

Graphique 4 : Evolution des Dépenses totales des projets/programmes



La classification fonctionnelle de ces dépenses d'investissement effectuées, au titre du budget, par les projets/programmes intervenant dans le secteur rural fait ressortir que le sous secteur de l'hydraulique a 51,8%, l'agriculture engloutit 20,6%, l'environnement 1,6%, l'élevage 20,1% et l'aménagement du territoire 5,9%. Cette décomposition des dépenses par secteur se présente comme indiquée dans le tableau suivant :

Tableau 15 : Dépenses d'investissement par sous secteur (millions de FCFA)

	ANR	Emprunts	Trésor	PPTE	TOTAL	Part
Agriculture	3 892	4 082	1 622	-	9 596	20,6%
Elevage	6 695	870	1 782	-	9 347	20,1%
Environnement	40	559	8	118	725	1,6%
Hydraulique	11 234	5 120	7 351	358	24 063	51,8%
ATU/H	2 761				2 761	5,9%
Total	24 622	10 631	10 763	476	46 492	
% BIE	31,1%	32,7%	16,4%	18,0%	25,9%	

Source : DGB/MEF, DGE/MEF, 2010

L'analyse de l'évolution du plan de financement du portefeuille des projets/programmes fait ressortir une volatilité des ressources affectées au secteur, surtout au niveau de l'aide publique au développement. En effet, les deux importants types de financement, que sont les dons et les emprunts, ont connu des baisses importantes par rapport à l'exercice précédent malgré l'importance de la demande sociale en biens et services publics, la place de la SDR dans la SDRP et l'agenda national et international. Cette situation peut annihiler la mise en œuvre opérationnelle de la SDR et de ses programmes. Le tableau ci-dessous présente la variation du niveau de financement selon la nature (types de financement).

Tableau 16 : Evolution des types de financement (en milliards FCFA)

Types de financement	2009	2010	Ecart
ANR	32,06	24,62	-23,2%
Emprunts	11,99	10,63	-11,3%
Trésor	9,85	10,76	9,3%
PPTE	2,46	0,48	-80,7%
Total	56,36	46,49	-17,5%

Source : DGB/MEF, DGE/MEF, 2010

L'analyse de la situation des dépenses des projets et programmes, selon la nature du financement, est présentée comme indiquée dans les sections suivantes.

2.2.2.2.1 Fonds extérieurs

Selon les sources de financement, les dépenses d'investissement du secteur rural sont financées, pour une grande majorité par les ressources extérieures notamment sur aides non remboursable (ANR) et les emprunts.

Ainsi, aux décaissements sur fonds extérieurs, ils s'établissent à 35,72 milliards de FCFA en 2010 contre 44,02 milliards de FCFA en 2009 dont 24,62 milliards de FCFA sur dons et 10,63 milliards de FCFA sur emprunts.

Les dépenses sur ressources PPTE ont atteint 0,46 milliards de FCFA en 2010 entièrement investies dans les sous secteurs de l'environnement (118 millions de FCFA) et hydraulique (338 millions de FCFA). On note que ces dépenses sur ressources PPTE accusent une baisse de plus de 80% par rapport à la gestion précédente.

L'évolution des décaissements se présentent comme indiqué dans le tableau suivant.

Tableau 17 : Dépenses budgétaires d'investissement par types de financement (en milliards de FCFA)

	2009	2010	Ecart
ANR	31,25	32,06	2,6%
Emprunt	13,17	11,99	-9,0%
PPTE	3,76	2,46	-34,6%
Total	48,18	46,51	-3,5%

Source : DGB/MEF, DGE/MEF, 2010

Comme indiqué dans le tableau ci-dessus, les fonds extérieurs sont injectés à 22% dans le secteur de l'agriculture, 21% dans l'élevage, 46% dans le secteur de l'eau, 2% dans l'environnement et 7% dans l'aménagement du territoire et développement communautaire.

Tableau 18 : Dépenses des projets/programmes par sous secteur (en millions de FCFA)

	ANR	Emprunts	PPTE	Total
Agriculture	3 892	4 082	-	7 974
Elevage	6 695	870	-	7 565
Environnement	40	559	118	717
Hydraulique	11 234	5 120	358	16 712
ATU/H	2 761			2 761
Total	24 622	10 631	476	35 729

Source : DGB/MEF, DGE/MEF, 2010

Par ailleurs, il convient de relever que certains projets et programmes de développement sont exécutés sur le terrain alors même qu'ils ne sont pas inscrits au budget de l'Etat pour diverses raisons. Les réalisations financières des projets/programmes hors budget (non inscrits au budget) s'élèvent à 6,125 milliards de FCFA. La répartition de ces dépenses hors budget est présentée dans le tableau ci après :

Tableau 19 : Dépenses des projets/programmes non inscrits au budget 2010 (en millions de FCFA)

	ANR	Emprunt	Total
Agriculture	2 422,7	-	2 422,7
Elevage	440,0	-	440,0
Environnement	1 706,0	-	1 706,0
Hydraulique	1 441,0	-	1 441,0
ATU/H	115,0	-	115,0
Total	6 124,7	-	6 124,7

Source : DGF/CCD/MEF, 2010

En 2009, ces types de dépenses étaient de 11,88 milliards de FCFA. Leur baisse dénote les efforts hardis des structures en charge de la programmation et gestion budgétaires dans la maîtrise des financements du secteur notamment la prise en compte de toutes les ressources pour une meilleure exhaustivité du budget de l'Etat d'une part, de celui du secteur d'autre part.

En définitive, en intégrant les dépenses des projets et programmes hors budget, les investissements totaux effectués sur ressources extérieures dans le secteur rural s'établissent à 41,854 milliards de FCFA dont 73% sur aides non remboursables et 25% sur emprunts et 2% sur PPTE.

Tableau 20 : Dépenses d'investissement du budget et hors budget par types de financement (en millions de FCFA)

	Dépenses du budget 2010	Dépenses Hors budget	Total
ANR	24 622	6 124,7	30 747
Emprunt	10 631	0	10 631
PPTE	476	0	476
Total	35 729	6 124,7	41 854

Source : DGF/CCD/MEF, 2010

Parmi les principaux partenaires techniques et financiers figurent l'IDA (8,93 milliards de FCFA), la BAD (4,11 milliards de FCFA), la Belgique (3,92 milliards de FCFA), la BID (3,01), la suisse (2,36 milliards de FCFA,).

Tableau 21 : Financement des PTF (en milliards de FCFA)

	Prévisions	Réalisations	Taux
BAD	10,64	4,11	38,6%
BELGIQUE	5,605	3,92	69,9%
FED	3,77	1,44	38,2%
FIDA	3,87	1,18	30,5%
IDA	11,52	8,93	77,5%
AFD	3,06	3,91	127,8%
JAPON	3,35	1,91	57,0%
SUISSE	2,26	2,36	104,4%
UNICEF	10,49	2,76	26,3%
KFW/GIZ	3,78	2,65	70,1%
OPEP	2,43	0,7	28,8%
BID	2,73	3,01	110,3%
BADEA	2,52	1,14	45,2%
PNUD	1,23	0,47	38,2%
BOAD	2,13	0,23	10,8%
DANIDA	0,96	0,71	74,0%
FKDEA	1,92	2,41	125,5%
Autres PTF	6,4	1,5	23,4%

Source : DGF/MEF, 2010

2.2.2.2.2 Fonds propres de l'Etat (volet trésor)

Au niveau de la mise en œuvre des projets et programmes de développement, les dépenses effectuées sur le volet trésor représente 10,769 milliards de FCFA en 2010 contre 9,85 milliards de francs en 2009, soit un accroissement de 9,2% en valeur relative. L'importance des dépenses du volet trésor est injectée dans les sous secteur de l'hydraulique (7,35 milliards de FCFA), et agricole (1,6 milliards de FCFA).

Tableau 22 : Fonds propres de l'Etat, Volet Trésor (en milliards de FCFA)

	2009	2010	Ecart
Agriculture	0,6	1,62	170%
Elevage	3,5	1,78	-49%
Environnement	0,05	0,008	-84%
Hydraulique	5,7	7	29%
ATU/H	-	-	-
Total	9,85	10,763	9%

Source : DGF/MEF, 2010

III. ANALYSE SPECIFIQUES DES DEPENSES PUBLIQUES PAR MINISTERE

3.1 Analyse des dépenses du secteur par ministère

3.1.1. Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage

Avec une contribution appréciable en termes de valeur ajoutée (23,5% du PIB en 2010), les sous-secteurs de l'agriculture et de l'élevage occupent une place prépondérante en matière de dépenses d'investissements publics. L'essentiel du financement de ces sous secteurs cités ci-dessus provient des ressources extérieures.

Les dépenses totales du MAG/EL au titre de la gestion 2010, tous financements confondus, ont atteint 27,243 milliards de FCFA contre 29,75 milliards de FCFA en 2009, soit une baisse de 8% en valeur relative. Cette baisse s'explique par le niveau des dépenses d'investissements administratifs, aux dépenses sur emprunts et sur PPTE. Les dépenses sur ressources extérieures s'élèvent à 15,54 milliards de FCFA contre 12,35 milliards de FCFA en 2009.

Tableau 23 : Evolution des dépenses totales du MAG/EL (en milliards de FCFA)

	Salaire	Biens et services	Subventions	Invest Adm	Trésor	PPTE	Emprunts	ANR	Total
2006	2,341	1,169	0,987		0,794	1,775	17,677	10,255	34,998
2007	2,323	1,599	1,684		5,71	3,09	11,2	17,668	43,274
2008	2,706	1,509	1,865		18,612	0,925	7,646	8,287	41,55
2009	2,34	1,35	1,91	6,7	4,1	1	5,75	6,6	29,75
2010	3,07	1,6	1,16	2,47	3,404		4,952	10,587	27,243
<i>Ecart 2010-2009</i>	<i>31,2%</i>	<i>18,5%</i>	<i>-39,3%</i>	<i>-63,1%</i>	<i>-17,0%</i>	<i>-100,0%</i>	<i>-13,9%</i>	<i>60,4%</i>	<i>-8,4%</i>

Source : Données DIF 2010

Il ressort de ce tableau que le financement des sous secteurs de l'agriculture et de l'élevage est assuré à 57% sur ressources extérieures. Globalement, les dépenses d'investissement affectées du MAGEL représentent en moyenne 3,8% du total des dépenses publiques.

Tableau 24 : Situation des dépenses de certaines rubriques au titre du MAG/EL (en FCFA)

	Crédits	Consommés	Taux
Carburant	132 552 000	127 452 000	96,2%
Entretien matériel roulant	98 759 269	84 787 095	85,9%
Entretien Bâtiments	16 716 765	16 716 762	100,0%
Acquisition matériel informatique	54 095 264	50 104 742	92,6%
Total MAG/EL	302 123 298	279 060 599	92,4%

Source : Données DIFF 2010

D'autre part, en plus de ces dépenses budgétaires du secteur de l'agriculture et de l'élevage, il a été relevé des dépenses hors budget des projets/programmes non inscrits au budget et en cours d'exécution. Les dépenses totales de ces types de projets, ont atteint 2,86 milliards de FCFA entièrement constituées d'aides non remboursables (dont 2,44 milliards de FCFA pour l'agriculture et 0,44 milliard de FCFA pour l'élevage). En intégrant ces dépenses hors budget, les dépenses totales du secteur s'établissent à 30,1 milliards de FCFA décomposées comme suit :

- dépenses courantes : 5,84 milliards de FCFA dont salaires 3,07 milliards de FCFA, biens et services 1,6 milliards de FCFA et 1,16 milliards de FCFA pour les transferts et subventions ;
- investissements publics : 23,83 milliards de FCFA dont investissements administratifs 2,47 milliards de FCFA et dépenses des projets/programmes 19,38 milliards de FCFA (volet trésor 3,4 milliards de FCFA, ANR 10,58 milliards de FCFA et Emprunts 4,95 milliards de FCFA).

3.2.3. Ministère de l'eau, de l'environnement et de la lutte contre la désertification

L'apport du secteur hydraulique à l'économie nationale est très mal appréhendé du fait de la faiblesse des données statistiques. Toutefois, sa contribution sur l'amélioration du bien être, la santé humaine et animale, et, la lutte contre la pauvreté semble évidente au regard de beaucoup d'analyses économiques et sociales, de la SDRP et de l'agenda national et international. Les statistiques disponibles situent actuellement son poids à environ 4,0% du PIB.

En 2010, le MEE/LCD a bénéficié de 31,36 Milliards de FCFA contre 51,42 milliards de FCFA en 2009, toutes catégories confondues, soit une baisse de l'ordre de 38%. Cette baisse des dépenses en 2010, est liée au faible niveau des investissements publics qui ont accusé une réduction de 79% pour les investissements administratifs, -75% pour les ressources PPTE et -70,5% pour les financements d'emprunts, cela par rapport à la gestion précédente 2009.

Toutefois, on relève une amélioration des niveaux des dépenses de personnel (+23%) et du financement de l'Etat dans la mise en œuvre des projets/programmes (+28%) et des ANR (+20,7%).

Sur ces réalisations financières, les dépenses courantes représentent 3,87 milliards de francs dans lesquelles les dépenses du personnel enregistrent 2,96 milliards de FCFA et les dépenses de biens et services 0,67 milliard de FCFA.

Tableau 25 : Les dépenses budgétaires réalisées au titre du MEE/LCD (en milliards de FCFA)

	Salaire	Biens/services	Subventions	Invest Adm	Trésor	PPTE	Emprunts	ANR	TOTAL
2007	1,77	0,398	0,348	-	-	-	-	-	-
2008	4,144	0,486	0,341	-	4,9381	1,501	18,639	3,39	33,4391
2009	2,41	0,68	0	11,7	5,75	1,9	19,24	9,73	51,41
2010	2,96	0,67	0,24	2,46	7,359	0,47	5,68	11,74	31,579
<i>Var 2010-2009</i>	<i>22,8%</i>	<i>-1,5%</i>	<i>200%</i>	<i>-79,0%</i>	<i>28,0%</i>	<i>-75,3%</i>	<i>-70,5%</i>	<i>20,7%</i>	<i>-38,6%</i>

Source : Données DIFF 2010

On note également que, comparativement à 2009, ce secteur a bénéficié de subventions et transferts de l'ordre 240 millions de FCFA. Quant aux dépenses publiques d'investissement, elles se chiffrent à 27,70 milliards de FCFA dont 2,46 milliards de FCFA d'investissement administratif et de 25,24 milliards de FCFA au titre des projets et programmes de développement (dont volet trésor 7,35 milliards de FCFA).

Tableau 26 : Situation des dépenses de certaines rubriques au titre du MEE/LCD (en FCFA)

	Crédits	Consommés	Taux
Carburant	62 036 344	44 762 150	72,2%
Entretien matériel roulant	30 125 107	30 121 588	100,0%
Entretien Bâtiments	56 397 470	49 572 410	87,9%
Acquisition matériel informatique	13 061 000	13 061 000	100,0%
Total MEE/LCD	161 619 921	137 517 148	85,1%

Source : Données DIFF 2010

A ces dépenses budgétaires s'ajoutent les décaissements des projets et programmes non inscrits au budget 2010 pour un montant total de 3,14 milliards de FCFA dont 1,70 milliard de FCFA pour des projets du sous secteur environnement et 1,44 milliards de FCFA pour l'hydraulique. Ces dépenses des projets hors budget ont été entièrement réalisées sur aides non remboursables. Ainsi, les dépenses totales d'investissement du MEELCD s'élèvent à 30,85 milliards de FCFA dont 2,46 milliards de dépenses d'investissement administratif et 28,39 milliards de FCFA au titre des projets/programmes (volet trésor 7,35 milliards de FCFA, ANR 11,74 milliards de FCFA et emprunts 5,68 milliards de FCFA).

Au total, avec la prise en compte de ces dépenses hors budget, les dépenses publiques du MEELCD s'établiraient à 34,72 milliards de FCFA dont 3,87 milliard de dépenses courantes et 30,85 milliards de FCFA pour les investissements.

3.2.4. Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat

Les dépenses publiques affectées à ce sous-secteur, sur la période sous revue, atteignent 3,18 contre respectivement 12,86 milliards de FCFA et 13,10 milliards de FCFA en 2009 et 2008. La baisse de 75% observée entre 2010 et 2009 est liée en partie au Programme UNICEF au niveau duquel il a été relevé une baisse des décaissements à plus de 200% par rapport à son niveau de 2009. En effet, les dépenses de ce Programme ne sont que de 2,46 milliards de FCFA en 2010 tandis qu'elles s'établissaient à 12,8 milliards de FCFA en 2009.

Sur ces dépenses totales, les dépenses de fonctionnement représentent 0,11 milliards de FCFA dont 0,24 milliards de FCFA pour le fonctionnement courant du ministère.

Quant aux dépenses d'investissement, elles sont de 2,76 milliards de FCFA entièrement financés sur fonds extérieurs notamment le Programme UNICEF. Les dépenses réalisées au titre de ce département ministériel se répartissent comme indiqué dans le tableau ci après :

Tableau 27 : Les dépenses budgétaires réalisées au titre du MATUH (en milliards de FCFA)

Année	Dépenses courantes			Dépenses d'investissement					Total
	Salaires	Biens et services	Transferts courants	Invest adm	Trésor	PPTE	Emprunts	ANR	
2006	0,143	0,121	0,00		0,398	1,483	0,335	10,533	13,013
2007	0,147	0,273	0,00		1,201	0,341	0,188	3,964	6,114
2008	0,152	0,486	0,00		1,260	1,420	0,00	9,812	13,130
2009	0,147	0,22	0	0,04	0	0	0,26	11,862	12,869
2010	0,02	0,24	0,09	0,07	0	0	0	2,76	3,18
Var 2010-2009	-86,4%	9,1%	-	75%	-	-	-100%	-76,7%	-75,3%

Source : Données DIF, 2010

On peut relever une hausse légère des dépenses courantes du MATU/H notamment celles relatives aux biens et services (+ 9%), les subventions et transferts et les investissements administratifs (75%). Au niveau de la masse salariale du MATU/H, les prévisions budgétaires et les dépenses réalisées ne sont pas cohérentes avec le niveau de l'effectif de personnel dudit ministère. En effet, il ressort de l'analyse de la situation des crédits que les dépenses totales du personnel du MATU/H s'élèvent à environ 20 millions de FCFA pour toute l'année 2010 pour un département ministériel représenté à tous les échelons (national, régional, départemental et communal). Le même constat a été fait en 2009 ; et cette situation mérite d'être traitée avec diligence avec les services du MEF (Direction de la solde, Direction Générale du Budget et Direction de l'Informatique Financière) et les structures du MATU/H (DRH et DRFM).

Par ailleurs, il convient de relever qu'au niveau de ce département ministériel (MATU/H), l'importance des dépenses d'investissement public vient du Programme UNICEF. Ce dernier est un programme intégré qui couvre plus les secteurs sociaux (éducation, santé, promotion humaine) que des composantes du secteur rural.

Tableau 28 : Situation des dépenses de certaines rubriques au titre du MATU/H (en FCFA)

	Crédits	Consommés	Taux
Carburant	55 461 881	42 310 000	76,3%
Entretien matériel roulant	0	0	
Entretien Bâtiments	28 773 000	7 630 000	26,5%
Acquisition matériel informatique	0	0	
MATU/H	84 234 881	49 940 000	59,3%

Source : Données DIF, 2010

Enfin, avec la prise en compte des dépenses hors budget d'un montant de 0,115 milliards de FCFA, les dépenses totales du MATU/H s'établissent à 3,295 milliards de FCFA dont 0,35 milliards de FCFA de dépenses courantes.

3.2.6. Limites de l'analyse des dépenses publiques par Ministère

L'examen des données par Ministère commande une certaine prudence quant à leur exhaustivité et leur interprétation. C'est le cas entre autre de la prise en compte de certaines institutions et structures stratégiques dont la tutelle ne relève pas des ministères chargés du secteur rural. On peut citer le cas du Conseil national de l'environnement pour un développement durable (CNEDD), de la Cellule des crises alimentaires (CCA), le Système d'alerte précoce (SAP), le Haut commissariat à l'aménagement de la vallée du Niger (HCAVN), tous rattachés au Cabinet du Premier Ministre.

De plus, il serait plus intéressant de faire des analyses et l'exercice par programme ou sous programme de la SDR aux fins d'une meilleure appréciation de l'efficacité de la dépense publique rapport aux résultats obtenus.

IV. CREDITS DELEGUES ET FONCTIONNEMENT DES SERVICES REGIONAUX

L'analyse des crédits délégués permet d'apprécier le niveau de déconcentration de la gestion budgétaire par les différents ministères du secteur rural. Ces crédits délégués sont des ressources financières affectées aux services déconcentrés de l'Etat pour leurs fonctionnements courants et/ou la réalisation des investissements (ouvrages, infrastructures administratives, infrastructures économiques et sociales, ...).

Les dépenses totales du secteur sur les crédits délégués, en 2010, ont atteint 2,74 milliards de FCFA contre 0,31 milliards de FCFA en 2009. Cette hausse très remarquable s'explique par l'importance des investissements administratifs réalisés par le MEE/LCD au niveau des régions et l'amélioration des crédits de fonctionnement courant des structures déconcentrés.

Tableau 29 : Part des crédits délégués du secteur

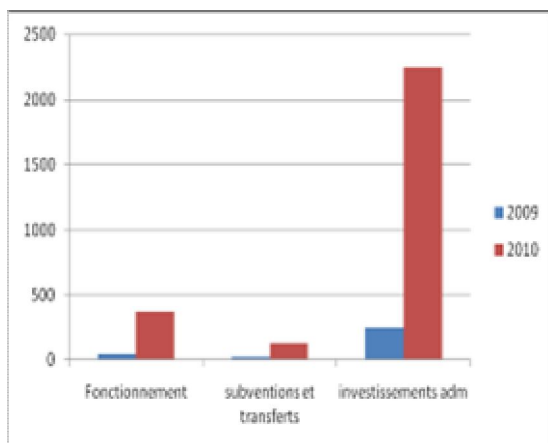
	% Crédits délégués par rapport aux dépenses totales du ministère		% Crédits délégués par rapport aux de dépense de fonctionnement	
	2009	2010	2009	2010
MAGEL	1,10%	3,2%	2,80%	3,4%
MEELCD	1,90%	5,8%	6,80%	6,1%
MATUH	5,50%	2,0%	6,30%	17,1%

Tableau 30 : Evolution des crédits délégués du secteur (en millions de FCFA)

	2009	2010	variation
Fonctionnement	44,91	366,1	715,2%
Subventions et transferts	42,2	130	208,1%
Investissements administratifs	244,14	2248,2	820,9%
Total	331,25	2744,3	728,5%
% dépenses du secteur	0,90%	3,92%	3,02%
% crédits délégués globaux	2,40%	5,10%	3,3%

Source : Données DIF, 2010

Graphique 5 : Evolution des crédits délégués en 2009 et 2010



Source : Données DIF, 2010

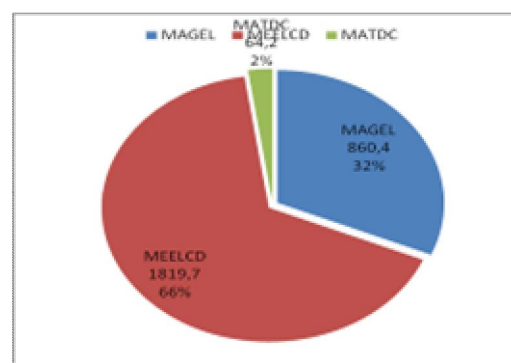
La classification sectorielle des crédits délégués du secteur rural fait ressortir l'importance du sous secteur de l'hydraulique et de l'environnement avec 66% du montant total, le sous secteur de l'agriculture et de l'élevage 32% et celui l'aménagement du territoire 2%. L'importance du volume des crédits délégués du secteur rural en 2010, comparativement aux exercices budgétaires précédents, constitue un signal fort de la promotion de la déconcentration de l'exécution budgétaire par les responsables du secteur.

La situation de l'évolution des crédits se présente comme indiqué dans le tableau ci après :

Tableau 31 : Evolution des crédits délégués par Ministère (en millions de FCFA)

	2009	2010	Variation	Part du Ministère
MAG/EL	77,8	860,4	1006%	32%
MEE/LCD	217,12	1819,7	738%	66%
MATU/H	14,37	64,2	347%	2%
Total	309,34	2744,3	787%	100%
<i>% Crédits délégués globaux</i>	<i>2,40%</i>	<i>3,91</i>	<i>1,52%</i>	

Graphique 6 : Part des crédits délégués des Ministères



Source : Données DIF, 2010

4.1. Crédits délégués de fonctionnement courant et subventions/transferts

Au titre de la gestion 2010, le niveau de dépenses publiques sur crédits délégués de fonctionnement courant des ministères du secteur rural s'est établi à 366,1 millions de FCFA, tous services et catégories de dépenses confondus contre 45 millions de FCFA en 2009. Ces dépenses effectuées au niveau régional représentent 4,4% des crédits globaux du budget des ministères en charge du secteur, contre 2,2% en 2009. Comparées aux dépenses de fonctionnement du secteur, ces dépenses de crédits délégués de fonctionnement courant représentent 6,8% en 2010 contre 1,9% l'année dernière. Cela constitue une rupture et une dynamique nouvelle dans la promotion de l'amélioration des conditions de travail des services étatiques à tous les échelons et l'internalisation des principes de la décentralisation budgétaire. La répartition de ces crédits délégués est résumée dans le tableau ci après selon les ministères et les catégories de dépenses.

Tableau 32 : Situation des crédits délégués de fonctionnement et subventions/transferts (en millions de FCFA)

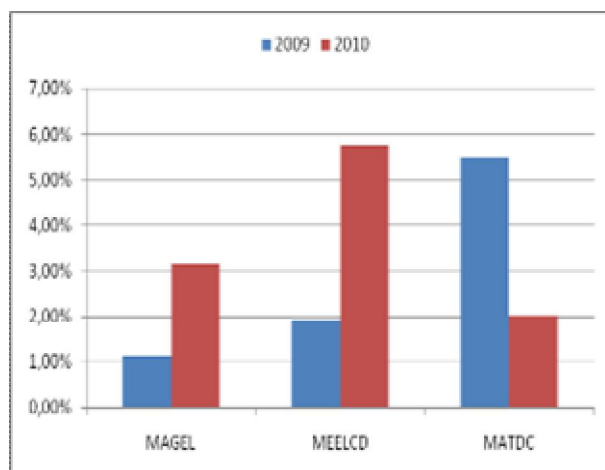
	Gestion 2009		Gestion 2010		Variation	
	Titre 3	Titre 4	Titre 3	Titre 4	Titre 3	Titre 4
MAG/EL	17	22	200,5	0	1 079,4%	-100,0%
MEE/LCD	14	20,2	105,9	130	656,4%	543,6%
MATU/H	14	0	59,7	0	326,4%	
Total	45	42,2	366,1	130	713,6%	208,1%
<i>Total tous Ministères</i>	<i>2 030,23</i>	<i>7 970,62</i>	<i>8 279,1</i>	<i>40 019,9</i>	-	-
<i>% Secteur rural selon le titre</i>	<i>2,2%</i>	<i>0,5%</i>	<i>4,4%</i>	<i>0,3%</i>	-	-
<i>% budget fonction du secteur</i>	<i>1,9%</i>		<i>6,8%</i>	<i>8,7%</i>	-	-

Par ailleurs, au niveau des crédits délégués relatifs aux subventions (Titre IV), les réalisations financières ont plus que triplé en 2010 par rapport à la gestion précédente. En effet, elles ont atteint

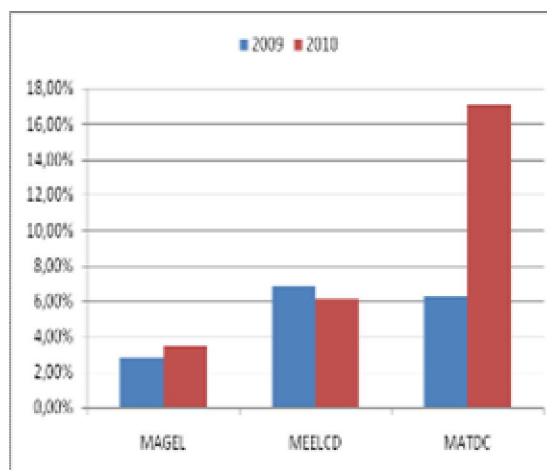
130 millions de FCFA en 2010 contre 42,2 millions de FCFA en 2009, soit 8,7% des dépenses totales de subventions du secteur rural.

L'analyse du tableau ci-dessus fait ressortir que tous les ministères ont accru le niveau de crédits délégués de fonctionnement en 2010. Cette augmentation des crédits délégués est plus marquée au niveau du MAG/EL (1079%) et du MEE/LCD (656,4%).

Graphique 7 : Crédits délégués totaux par ministère



Graphique 8 : Crédits délégués de fonctionnement



Source : Données DIF, 2010

Une analyse croisée de la situation des crédits délégués des structures du secteur rural a permis de faire ressortir le niveau d'importance de certaines catégories de dépenses de fonctionnement courant très indispensable au fonctionnement normale et régulier des différentes structures. Ces types de dépenses ci après peuvent être même considérés comme un des leviers de la performance du secteur. Il s'agit entre autres des dépenses relatives au carburant, l'entretien des matériels roulant, des bâtiments et fournitures diverses. Les dépenses de carburant nécessaires à la conduite des missions d'encadrement et d'appui conseil, de pilotage régional et départemental s'élèvent à 79,2 millions de FCFA, tous ministères confondus, dont 51,4 millions de FCFA pour le MAG/EL, 10,8 millions de FCFA pour le MEE/LCD. Ces dépenses de carburant au niveau régional représentent 36% des dépenses totales de carburant des trois ministères du secteur. Ce constat constitue une insuffisance dans l'allocation des ressources financières par les responsables centraux ; sinon l'orthodoxie et le principe de la gestion axée sur les résultats et la performance auraient voulu que les structures opérationnelles que sont les directions régionales et départementales bénéficient plus de carburant pour l'exécution des activités.

Tableau 33 : Situation des dépenses de certaines rubriques par ministère

Rubrique	MAG/EL	MEE/LCD	MATU/H	Total
Carburant	51,4	10,8	17	79,2
Entretien matériel roulant	33	5,8	7,1	45,9
Entretien bâtiments	0,97	11,5	7,6	20,07
Fournitures et consommables	13,2	2,4	14,8	30,4

4.2. Crédits délégués d'investissement au niveau des services régionaux et départementaux

Au titre de la gestion 2010, le niveau de dépenses publiques sur crédits délégués d'investissements des ministères du secteur rural ont atteint 2,248 milliards de FCFA contre 0,244 milliard de FCFA en 2009. Comme au niveau des crédits de fonctionnement, tous les ministères du secteur ont enregistré une hausse des

crédits délégués d'investissements. Ces crédits délégués d'investissements représentent 50% des dépenses d'investissements administratifs de l'ensemble des ministères du secteur, ce qui augure de l'intérêt des pouvoirs publics à promouvoir le développement des économies locales.

Toutefois, il convient de relever qu'aucun crédit délégué n'a été enregistré sur les crédits d'investissement des projets/programmes de développement financés sur le volet trésor. La répartition de ces crédits délégués est résumée dans le tableau ci après selon les ministères et les catégories de dépenses.

Tableau 34 : Situation des crédits délégués d'investissement au niveau des services régionaux et départementaux (en millions de FCFA)

Ministère	2009			2010			Variation
	Titre 5A	Titre 5B	Total	Titre 5A	Titre 5B	Total	
MAG/EL	60,81	-	60,81	659,9	-	659,9	985%
MEE/LCD	182,9	-	182,9	1 583,8	-	1 583,8	766%
MATU/H	0,42	-	0,42	4,5	-	4,5	971%
Total	244,13	-	244,13	2 248,2	-	2 248,2	821%
<i>Total délégations investissements</i>			0	5 551,4			
% Secteur sur les crédits délégués d'inv				40,5%			
% investissements adm. du secteur				50%	0%	14,5%	

Source : Données DIF/MEF, 2010

Il ressort de ces graphiques que toutes les autorités politiques des ministères du secteur rural doivent fournir des efforts tangibles dans la déconcentration de l'exécution budgétaire aux fins d'un meilleur encadrement des producteurs et de leurs organisations. Pour une meilleure atteinte des résultats intermédiaires de la Stratégie de Développement rural et de ses programmes, un minimum de 30% des crédits budgétaires des ministères doivent aller dans les régions et les départements. Pour ce faire, les plus hautes autorités desdits ministères doivent consentir des sacrifices et donner le bon exemple comme l'ont attesté les décisions du cabinet du Ministère de l'hydraulique en 2010. Ainsi, le Membres du CIP/SDR et ceux du CTDR restreint doivent se mobiliser et être porteurs de la déconcentration des crédits budgétaires, de préférence dès la préparation de la loi des finances. Aussi, le Ministère de l'Economie et des Finances, coordonnateur des actions de développement doit exiger des autorités sectorielles la prise en compte des besoins réels des structures régionales et départementales.

IV. ANALYSE DES TAUX D'EXECUTION BUDGETAIRE

L'étude de la consommation des crédits délégués ne peut qu'être exhaustive en raison de la disparité des ministères et de la catégorisation même des dépenses.

Néanmoins, une situation du taux d'exécution des dépenses peut être schématisée dans le tableau qui suit par ministères et par type de dépenses.

Tableau 35 : Situation des taux de consommation des crédits budgétaires de 2010 (en milliards de FCFA)

	Biens et services	Subventions	Investissements administratifs	Dépenses des projets (BIE)		
				Trésor	ANR	Emprunts
MAG/EL	49,08%	59,51%	32,4%	32%	26,47%	21,88%
MEE/LCD	20,55%	12,31%	39,3%	88%	29,37%	25,11%
MATU/H	7,36%	4,61%	64,5%	-	6,9%	-
Taux budget Etat (Secteur Rural)	77%	76,7%	57,3%	88%	61,6%	47%
Part budget Etat (Secteur Rural)	2,516	1,495	4,098	10,76	24,62	10,63
Totaux budget National	100,8	125,6	54,9			

Source : Données DIF, DGF/MEF, 2010

De par ce tableau, il apparaît clairement que les taux de consommation des subventions et des investissements administratifs paraissent très faibles au regard de l'importance de ces types de dépenses pour l'amélioration du potentiel productif et de la production du secteur. En effet, le taux de consommation des investissements administratifs n'est que 32,4% pour le MAG/EL, 64,5% pour le MATU/H et 39,3% pour le MEE/LCD. Pour ce qui concerne les subventions, le taux moyen global est 76,7% pour l'ensemble du secteur rural, et, 59,51% pour le MAG/EL, 12,31% pour le MEE/LCD et 4,61% pour le MATU/H. Cette situation interpelle l'ensemble des acteurs de la gestion budgétaire notamment les DRFM et Cabinets des ministères respectifs d'une part, et, les services techniques du Ministère de l'Economie et des Finances. Toutefois, pour ce qui concerne le MEF, sa responsabilité reste faible dans cette contreperformance parce que la situation des crédits de 2010, établie par la Direction de l'Informatique Financière du MEF, montre que le taux de libération des crédits est presque de 100%.

V. FOCUS SUR LES PROGRAMMES D'IRRIGATION DE LA SDR

La présente analyse des dépenses publiques s'intéresse au Programme 11 : Lutte contre l'insécurité alimentaire par le développement de l'irrigation et au Sous programme 4.1 : Infrastructures hydro agricoles de la Stratégie de développement rural (SDR). L'objectif de cette partie est de disposer d'un document faisant la revue des différentes actions conduites dans le secteur de l'irrigation pendant la période 2010.

La méthodologie adoptée est de faire le point et l'analyse, conformément au plan d'action de la SDR, de chacun des résultats attendus caractérisant chaque objectif spécifique des deux programmes et sous programmes se rapportant directement au secteur de l'irrigation ; à savoir

- Programme 4.1 : Infrastructures hydro-agricoles ;
- Programme 11 : Lutte contre l'insécurité alimentaire par le développement de l'irrigation.

5.1 Contexte général

Vaste pays enclavé situé au sud du Sahara, le Niger est un pays en plein cœur du Sahel avec une superficie de 1 267 000 km² dont près de 67% occupés par le désert et 11% de cette superficie est à vocation agricole (avec 1% réellement sécurisé par la pluviométrie). Sa population est estimée à plus de 15 millions d'habitants en 2010 majoritairement rurale (84%). Son économie est dominée par le secteur rural qui contribue pour 40% au PIB, et premier secteur d'activités avec environ 90% de la population active.

Le climat du Niger est caractérisé par : l'insuffisance et la mauvaise répartition des précipitations dans l'espace et dans le temps ; les températures élevées et la forte évaporation.

Les modes actuels d'exploitation des ressources naturelles, l'épuisement des nutriments des sols, et l'érosion des terres contribuent à la réduction des rendements et une extension des superficies agricoles vers les zones marginales, à vocation pastorale.

Les ressources en eau, en terre, de la flore et de la faune, subissent une dégradation continue sous les effets conjugués des facteurs anthropiques (défrichements, feux de brousse, surpâturage, etc.) et climatiques (sécheresses, inondations, etc.).

Il convient également de rappeler que les changements climatiques ont des effets négatifs sur le secteur agricole et donc sur la sécurité alimentaire.

Dans ces conditions, la production céréalière, qui est la base de l'alimentation au Niger, est déficitaire deux années sur cinq. C'est pourquoi, une priorité plus accrue devra être accordée à l'irrigation.

La stagnation des productions pluviales et l'existence d'un potentiel d'irrigation important, ont amené le Gouvernement à faire de la promotion de l'irrigation une option stratégique de sa politique de développement rural. En effet, le Niger possède un potentiel en terres irrigables estimé à 270 000 hectares, à partir des eaux souterraines ou des ressources en eaux de surface. Il existe actuellement quelques 85 000 hectares irrigués, soit au sein de grands aménagements hydro-agricoles ou de périmètres de contre-saison, soit aux mains des irrigants privés qui possèdent de petites surfaces intensivement cultivées. Le développement de l'irrigation permettrait d'améliorer l'alimentation de la population en la diversifiant et de lui procurer des revenus plus élevés.

5.1.1 Potentialités

Le Niger dispose d'un important potentiel en terres et en eau qui se résume comme suit :

- 270 000 ha de terres irrigables concentrés dans la vallée du fleuve, le long de la Komadougou, près du lac Tchad, les Dallols, les vallées sèches et les cuvettes oasiennes de Manga et de l'Air ;
- 29,728 milliards de m³ d'écoulements d'eau de surface (fleuve Niger et ses affluents) ;
- 2,5 milliards de m³ d'écoulements souterrains (eau renouvelable) ;
- 2 000 milliards de m³ d'eaux souterraines non renouvelables.

La situation actuelle de l'irrigation se présente ainsi qu'il suit : l'irrigation avec maîtrise de l'eau a été introduite au Niger à partir de 1966 en riziculture (avec la réalisation du périmètre de Saga) et dans les années 70 en polyculture (avec la réalisation des retenues collinaires de la région de Tahoua)

Pour la Conservation des Eaux de Ruissellement (CER), les actions ont débuté dans les années 60 (Maggia) à titre expérimental et début 80 (Keita) avec une envergure de développement. Trois facteurs contribuèrent au développement de l'irrigation et de la CER : la sécheresse des années 70 et le phénomène de désertification, les rendements élevés obtenus et l'engagement de l'Etat, des OP, et de plusieurs bailleurs de fonds.

L'agriculture irriguée s'est développée selon 4 types d'aménagements :

1. Les aménagements hydro agricoles encadré par ONAHA

- Périmètres collectifs à maîtrise totale de l'eau réalisés par la puissance publique ;
- Localisation : vallée du fleuve, Ader-Doutchi-Maggia, Goulbi, Komadougou sur une superficie totale près de 14 000 ha ;
- Spéculations : riziculture (2 campagnes/an) et polyculture ;
- Gestion : par les producteurs organisés en coopératives et encadrées par l'ONAHA (les modalités de mise en valeur et de gestion sont fixées par la loi N°60-28 du 25 mai 1960) ;
- Coût à l'ha : de 6 à 10 millions de FCFA.

2. Les sites de cultures de contre saison

- En général des périmètres à maîtrise partielle de l'eau, irrigués à partir des puits, rivières, mares ou la décrue ;
- Localisation: niveau national sur une superficie totale de près de 68 000 ha ;
- Spéculations : cultures maraîchères ;
- Gestion : par les producteurs (gestion commune des points d'eau) encadrées par les Services d'Arrondissement de l'Agriculture ;
- Coût à l'ha: de 1 à 4 millions de FCFA dont 10 à 30% contribution physique des bénéficiaires.

3. L'irrigation Privée

- Périmètres individuels à maîtrise totale de l'eau ;
- Localisation: niveau national totalisant une superficie de plus de 18 000 ha ;
- Spéculations : riziculture, arboriculture, maraîchage ;
- Gestion : par les producteurs ;
- Coût à l'ha: de 1 à 2,5 millions de FCFA.

4. Les sites de collecte des eaux de ruissellement

- Périmètres à maîtrise partielle de l'eau
- Localisation: sur l'ensemble du pays sur une superficie totale de près de 600 000 ha des terres récupérées ou traitées ;
- Conception : mini barrage, banquettes, zaï, tranchée, muret, cordon pierreux ;
- Spéculations : culture pluviale, décrue ;
- Gestion : le statut foncier des sites récupérés non clarifié ;
- Coût à l'ha: de 20 000 à 400 000 FCFA (50 à 90% contribution physique de la population).

5.1.2 Niveau de mise en valeur

Type d'aménagement	Superficie aménagée (ha)	Superficie exploitée (ha)	Taux moyen d'exploitation	Intensité culturale
AHA	13 998	13 003		
Fleuve Niger	7 876	7 088	90%	2,0
ADM	3 917	3 760	96%	1,3
Maradi	530	530	100%	2,0
Komadougou	1 550	1 550	100%	1,5
Vallées de l'Aïr et plaines & oasis du Nord	125	75	60%	2,0
Irrigation privée	18 000	18 000	100%	2,0
Périmètres de contre-saison	68 150	59 291	87%	1,0
Total	100 148	90 294	90%	

Source : DGGR/MAG, 2010

5.1.3 Les technologies

Plusieurs technologies ont été développées pour les systèmes irrigués au Niger. Les infrastructures d'irrigation sont diverses les unes simples et les autres relativement complexes visant une économie d'eau et permettant une forte intensification. Les plus développées de ces technologies peuvent être présentées comme suit :

➤ Au niveau de la protection des aménagements :

- Des digues de contrôle des crues ou de protection des AHA contre les inondations du fleuve munies le plus souvent des clapets anti retour ;
- De drain de ceinture pour la protection contre les eaux latérales ;
- Les clôtures, grillagées, en haie vive ou morte pour la sécurisation des périmètres contre notamment la divagation des animaux. Sur les AHA, les haies vives jouent généralement le rôle de protection contre les effets du vent sur les cultures.

➤ Au niveau de la mobilisation des eaux et du captage :

- Les barrages de retenue d'eau et les seuils d'épandage (recharge des nappes et cultures de décrue) rentrent dans la catégorie des ouvrages pour la mobilisation des eaux développés au Niger.
- Ouvrage de prise d'eau sur les barrages avec conduites (en béton ou fonte) munies des vannes placées en amont (accès par passerelle) ou en aval ;
- Ouvrage de prise d'eau sur cours d'eau (Komadougou) : mur bajoyer en béton armé avec un système de coulissage de vanne verticale ;
- L'aménagement d'une chambre de captage;
- Les puits maraîchers et forages agricoles (profonds, moyenne profondeur, forage manuel). Les puits et forages surtout manuels sont le moyen de captage le plus utilisé au niveau de la petite irrigation. Ils ont été largement diffusés au cours des deux dernières décennies par des projets de petite irrigation (PSSA, PBVT, PIP2). Les forages agricoles (profonds, moyenne profondeur) sont généralement rencontrés sur les AHA (Djiratawa, Agharouss, Chétimari, Boulangori,...).

➤ Au niveau de l'exhaure :

- Exhaure manuelle : puisette, chadouf ou monte-eau avec un contrepoids, le dalou (exhaure traction animale sur puits), pompe manuelle à pédales ;
- Exhaure motorisée : motopompe, électropompe de surface (eau de surface) ou immergée (dans le forage, chambre de captage au niveau des stations de pompage le long du fleuve et de la Komadougou). Les électropompes sont des équipements des aménagements hydro agricoles encadrés par l'ONAHA. La pompe manuelle et la motopompe ont été promues par les projets de petite irrigation.

L'utilisation du solaire et de l'éolienne n'est pas développée. Les quelques installations qui existent ne sont pratiquement pas fonctionnelles.

➤ **Au niveau du transport/distribution d'eau :**

- Réseau d'irrigation avec des canaux revêtus à ciel ouvert de forme trapézoïdale ; on le rencontre sur la plus part de périmètres encadrés par l'ONAHA (AHA) ;
- Réseau d'irrigation du type californien : ce type de réseau a une grande efficacité, relativement facile à être installé et permet de bien contrôler l'usage de l'eau. C'est l'équipement courant sur les périmètres d'irrigation privée ; on en trouve sur certains anciens AHA (4 AHA : 489 ha). C'est une option de plus en plus retenue sur les nouveaux AHA, californien intégral ou combiné à des canaux en terre ou revêtus ;
- Système de distribution goutte à goutte (exemple du site de Winditan/Filingué) ;
- Prises parcellaires : modules à masques, prises modulées, simples/TOR (tout ou rien).

5.1.4 Aspects financiers

Le financement de l'agriculture irriguée au Niger provient aussi bien des fonds publics que privés. Généralement, le financement public se fait à travers des programmes et projets localisés, d'envergure régionale ou nationale. Mais, il convient de distinguer deux niveaux de financement :

- i) le financement des infrastructures d'irrigation et des équipements de gestion ;
- ii) le financement de la production et de la commercialisation des produits.

Le financement des infrastructures et des équipements est assuré essentiellement par l'Etat avec l'appui de ses partenaires. Les travaux d'aménagement sont financés par l'Etat à 100% pour les AHA, à hauteur de 70 à 90% pour les périmètres de contre-saison et de 90 à 100% pour la collecte des eaux de ruissellement. Par contre, avant les années 90, les investissements dans la petite irrigation privée sont entièrement supportés par les promoteurs eux-mêmes. Mais après cette période, les AHA financés par l'Etat rencontrent d'énormes problèmes de gestion. Le développement de l'irrigation est alors orienté sur la petite irrigation avec la définition d'une politique de soutien à ce type d'irrigation. Dans ce cadre, des projets d'appui et de promotion de l'irrigation privée ont été mis en place pour apporter des subventions aux promoteurs privés pour les équipements et les infrastructures d'irrigation.

Dans tous les cas, les fonds publics constituent la principale source de financement des investissements des aménagements tout type confondu. Les financements mobilisés par l'Etat ont été importants ; en 2009, ils dépassent les 100 milliards de FCFA. Au cours de la période 2006-2009, on estime le montant investi à plus de 34 milliards de FCFA.

En ce qui concerne le financement de la production et de la commercialisation des produits, on assiste à un renversement de tendance, l'Etat étant quasiment absent. Il n'existe pas des fonds publics spécialement destinés à financer la mise en valeur ou la commercialisation. L'intervention de l'Etat se limite aux fonds de roulement mis en place à la première campagne d'exploitation de certains périmètres, à la subvention accordée à l'ONAHA, aux subventions engrais vendus par la Centrale d'Approvisionnement des Intrants et Matériels agricoles (CAIMA), et à l'appui en semences potagères et en matériels aratoires dans le cadre du programme d'appui à la mise en valeur des périmètres de contre saison.

Il en est de même au niveau de la commercialisation où l'Etat n'intervient que très rarement dans la commercialisation du riz paddy produit sur les AHA, à travers la RINI et l'OPVN.

Toute catégorie d'aménagement confondu, le financement de la production et de la commercialisation est essentiellement à la charge des irrigants eux-mêmes.

Sur la plupart des AHA, se sont les coopératives qui organisent l'approvisionnement en intrants en les achetant soit sur fonds propres soit avec des fonds empruntés auprès des banques (cas rares) ou à crédit auprès des fournisseurs privés (cas le plus courant). Contrairement aux investissements, le financement mobilisé pour la mise en valeur ou la commercialisation est très faible. Cela s'expliquerait par la faible capacité financière des irrigants qui n'ont pas un accès facile au crédit et au système bancaire qui d'ailleurs est quasi inexistant dans le secteur rural en général. Pour assurer l'autofinancement, l'Etat avec les PTF ont soutenu l'émergence des institutions de la microfinance censés être plus proches (géographiquement et socialement) et donc plus accessibles aux producteurs agricoles en général et aux irrigants en particulier. On dénombre 116 organismes de crédit et d'épargne avec environ 300 points de services localisés dans les grands bassins de production. Mais malgré les multiples appuis qui leur sont apportés à travers des projets de développement tels que le PIP2, l'ASAPI,...etc., ces institutions de microfinance connaissent aujourd'hui de profonds déséquilibres au plan financier et social. Elles n'offrent actuellement que très peu de financement à

l'agriculture irriguée faute de trésorerie et de garanties suffisantes. Celles-ci n'arrivent donc pas à satisfaire les besoins de producteurs qui de fois sont obligés de contracter des prêts usuraires auprès de certains commerçants et fournisseurs.

Selon les enquêtes horticoles du RGAC, 32% des exploitants sont financés à travers des aides et dons des différentes sources, 28,4% des exploitants ont accès au crédit auprès des particuliers, 14,4% utilisent le revenu de vente de produits irrigués. Le système bancaire ne touche que 0,5% des irrigants. Le financement de l'irrigation pourra s'améliorer avec de nouveaux produits financiers et mécanismes comme le paiement en nature accepté par certains fournisseurs notamment d'intrants et la mise en place des boutiques d'intrants gérées par les irrigants. De même le système de warrantage qui s'étend à certains produits irrigués non périssables ou transformés (oignon, poivron et tomate séchée) et la création des comptoirs de commercialisation (cas de l'oignon) vont contribuer à renforcer les sources de financement de la production et de l'aval de celle-ci. Enfin, avec la création de la Banque Agricole du Niger (BAGRI) et ses produits financiers proposés, les irrigants pourraient assurer la prise en charge entière du financement du sous-secteur. Toutefois, la SNDI/CER préconise la mise en place d'un fonds de garantie. Elle précise aussi qu'il faudra des irrigants professionnalisés et organisés dans des structures performantes et bien adaptées. Et l'amélioration des capacités et la formation des irrigants devront renforcer l'autonomie des organisations paysannes et recentrer ces organisations sur les prestations des services aux exploitants.

L'utilisation des engrais est impérative sur ces aménagements surtout rizicoles et tout manquement aura pour conséquence une diminution des superficies mises en valeur.

5.2. Présentation des programmes Irrigations

5.2.1 Le Programme 11 : Lutte contre l'Insécurité Alimentaire par le Développement de l'Irrigation

Le Programme 11 : Lutte contre l'Insécurité Alimentaire par le Développement de l'Irrigation (PLIADI) est une réponse immédiate à la crise alimentaire de 2004/2005. Il traduit la volonté du Gouvernement nigérien de réaliser une sécurité alimentaire à brève échéance à travers le développement de l'irrigation. Le PLIADI, 11^{ème} Programme de la SDR et le 1^{er} Programme sectoriel prioritaire, s'inscrit dans les perspectives des OMD. Il couvre l'ensemble du territoire national et envisage l'implantation des fermes modernes agricoles et/ou agro pastorales dans les zones potentiellement irrigables.

Objectif global : contribuer à la sécurité alimentaire par le développement de l'irrigation. La finalité étant de refonder les bases de l'économie rurale, à travers la relance de la production rurale.

Objectifs spécifiques :

- Accroître la disponibilité et l'accessibilité alimentaire au plan national ;
- Accroître le volume des exportations agricoles à haute valeur marchande ;
- Contribuer à l'émergence d'une nouvelle race d'exploitants agricoles.

Tableau 36 : Cadre logique du Programme 11

Hierarchie des Résultats	Indicateurs de performance
Impact	Indicateurs d'impact
I11 : la contribution des productions irriguées à la sécurité alimentaire est particulièrement relevée.	Part des productions irriguées (en valeur) dans la production agricole totale Part des productions céréalières irriguées dans la production totale de céréales
Effet	Indicateurs d'Effets
E11 1 : les productions agricoles sont accrues grâce à l'irrigation	Taux d'accroissement des productions agricoles irriguées
Produits	Indicateurs de Produits
P11 1 1 : les superficies irriguées augmentent	Superficies irriguées Une ACF créée, un CP et un CAI mis en place
P11 1 2 : le volume des productions irriguées est augmenté de x% l'an ou à l'horizon 2015	Productions nationales en céréales et tubercules irriguées passent de X à Y chaque année
	Productions nationales des autres cultures irriguées passent de X à Y chaque année
P11 1 3 : la disponibilité en céréales sèches et en tubercules est accrue au moins de 10% à l'horizon 2015	La production en céréales sèches et en tubercules augmente de X% chaque année
	Niveaux d'importations annuelles en céréales
	Au moins une étude réalisée chaque année pour la détermination des réserves céréalières
P11 1 4 : une politique de prix des produits agricoles avantageuse pour les producteurs est appliquée	Evolution des indices des prix agricoles
	Un référentiel technique des prix agricoles établi et actualisé chaque année
	Mécanismes de régulation des marchés céréaliers mis en place
	Une étude réalisée sur les marchés extérieurs potentiels
	Une société de commercialisation et d'exportation des produits agricoles est créée en 2006
P11 1 5 : au moins une unité agro-industrielle et de transformation des produits agricoles est créée chaque année à compter de 2007	Nombre d'unités agro-industrielles passe de X à Y à l'horizon 2015
	Au moins une unité agro-industrielle créée chaque année
	Au moins une usine de fabrication d'engrais organiques et une autre de fabrication d'engrais minéraux sont créées
	Au moins une foire régionale et un salon de produits agro-industriels sont organisés chaque année
	Une stratégie de recherche de débouchés et de mobilisation des partenaires de l'irrigation est élaborée et mise en œuvre
E11 2 : le solde de la balance commerciale agricole est amélioré	Solde de la balance commerciale agricole
Produits	Indicateurs de Produits
P11 2 1 : une politique de prix des produits agricoles est appliquée	Evolution des indices des prix agricoles
	Existence de document de politique des prix des produits agricoles
P11 2 2 : des unités agro industrielles et de transformation des produits agricoles sont créées	Nb d'unités agro-industrielles
P11 2 3 : les exportations agricoles sont accrues	Volume des exportations agricoles
P11 2 4 : les importations alimentaires sont réduites	Volume des importations alimentaires
E11 3 : une nouvelle race d'exploitants agricoles émerge	Pourcentage de fermes modernes
Produits	Indicateurs de Produits
P11 3 1 : des fermes viables sont créées	Nb de fermes créées
	Pourcentage de fermes viables
P11 3 2 : un plan national de soutien à l'agriculture fermière est conçu et mis en œuvre	Existence d'un plan de soutien à l'agriculture fermière
	Mise en œuvre du plan

Les composantes du PLIADI :

Le PLIADI a 5 Composantes parmi lesquelles celle relative à la mise en valeur qui concerne 71 100 ha dont :

- 36 345 ha pour les fermes agricoles ;
- 11 620 ha pour les fermes d'élevage ;
- 23 135 ha pour les fermes agro-pastorales.

Le coût global du programme est évalué à 147,818 milliards de FCFA, repartit comme suit :

- la contribution de l'Etat du Niger : 40 milliards de FCFA ;
- les institutions bancaires de la place : 10 milliards de FCFA ;
- les Partenaires Techniques et Financiers : 97,818 milliards de FCFA.

5.2.2 Le Sous programme 4.1 : Infrastructures hydro agricoles

La vision du Sous programme 4.1 repose sur deux principes directeurs : la généralisation de l'irrigation privée et la professionnalisation des acteurs :

- ✓ Une irrigation essentiellement impulsée et gérée par les opérateurs eux-mêmes (le rôle de l'Etat devant être recentré à terme sur ses fonctions régaliennes) ;
- ✓ à faible coût, tournée vers la maîtrise et l'économie de l'eau ;
- ✓ qui valorise suffisamment le rapport coût/bénéfice en termes de rentabilité ;
- ✓ durable et respectueuse de l'environnement.

Le Sous programme 4.1 reflète la SNDICER stratégie sous sectorielle de la SDR, dont les objectifs sont :

Objectif Global du S/P 4.1 : Améliorer la contribution de l'agriculture irriguée au PIB agricole en la portant de 14% à 28% à l'horizon 2015.

Les objectifs spécifiques sont :

- (i) améliorer la productivité des aménagements et Diversifier les productions irriguées en vue de rentabiliser les investissements ;
- (ii) professionnaliser la gestion des aménagements ;
- (iii) consolider et augmenter les superficies irriguées ;
- (iv) Promouvoir une gestion rationnelle des ressources naturelles pour l'irrigation.

Tableau 37 : Cadre logique du Programme 4.1

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de performance
Impact	Indicateurs d'impact
I41 : la contribution de l'agriculture irriguée au PIB agricole est améliorée (passant de 14% en 2006 à 28% en 2015)	Pourcentage de la production des cultures irriguées dans le PIB agricole
Effet	Indicateurs d'effets
E41 1 : les aménagements de petite irrigation sont mieux rentabilisés	Rendement des principales cultures irriguées Nb d'innovations et technologies adoptées
Produits	Indicateurs de produits
P41 1 1 : les aménagements sont réhabilités	Superficies réhabilités Nb AHA réhabilités
P41 1 2 : les aménagements sont réalisés	Superficies aménagées Nb AHA créés
P41 1 3 : un dispositif d'appui technique opérationnel et efficace est mis en place	Dispositif d'appui disponible Nb de centres d'appui-conseil créés Ratio d'agents d'encadrement sur superficies aménagées
P41 1 4 : l'approvisionnement en intrants est amélioré (voir programme 3)	Quantités d'intrants utilisés, par type Quantités de semences améliorées produites par an
P41 1 5 : l'accès au crédit est assuré	Montant de crédit octroyé Pourcentage d'irrigants ayant accès au crédit
P41 1 6 : la petite irrigation est développées (voir programme 11)	Superficies aménagées par irrigant Superficies réhabilitées par irrigant
P41 1 7 : les cultures irriguées sont diversifiées (voir programme 11)	Nb de nouvelles cultures pratiquées Nb de sites test
P41 1 8 : la commercialisation des productions irriguées est assurée (voir programme 3)	Volumes de productions irriguées commercialisées Nb d'infrastructures réalisées
Effet	Indicateurs d'effets
E41 2 : la gestion des aménagements est professionnalisée et performante	Degré de satisfaction des acteurs relativement aux services offerts aux AHA Degré de satisfaction des acteurs relativement à la gestion des AHA
Produits	Indicateurs de produits
P41 2 1 : des groupes spécialisés sont mis en place et l'inter profession est développée	Nb de structures (GIE) mise en place Nb de filières où l'inter profession est développée
P41 2 2 : les fonctions de chaque acteur sont clairement définies et pleinement exercées	Textes disponibles Textes appliqués
P41 2 3 : la gestion de l'eau sur les aménagements est améliorée	Pourcentage des AHA où la gestion de l'eau est optimale Taux recouvrement de redevance
P41 2 4 : les capacités opérationnelles des acteurs sont renforcées	Nb de sessions de formation réalisées Nb d'acteurs formés
Effet	Indicateurs d'effets
E41 3 : les superficies des grands périmètres irrigués sont sécurisées, consolidées et accrues	Pourcentage des superficies irriguées sur superficies totales irrigables Pourcentage des superficies AHA sécurisées à travers des actes fonciers appropriés (titres de propriété ou concession rurale)
Produits	Indicateurs de produits
P41 3 1 : un régime juridique de la terre et de l'eau adapté est mis en place	Textes disponibles Nb d'actes de propriété délivrés
P41 3 2 : de nouvelles normes d'aménagement portant sur les types d'irrigation (modes de réalisation et de gestion) sont élaborées et adoptées	Document définissant les nouvelles normes disponible Textes disponibles Textes appliqués
P41 3 3 : de nouveaux grands périmètres sont aménagés	Superficies aménagées Nb d'ouvrages réalisés
P41 3 4 : les anciens périmètres sont réhabilités	Superficies réhabilités Nb d'ouvrages réhabilités
P41 3 5 : le financement de l'irrigation est assuré	Ressources financières mobilisées Nb de projet financés

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de performance
Effet	Indicateurs d'effets
E41 4 : le mode de gestion des ressources naturelles (eau et sols) pour l'irrigation est amélioré	Rendement par unité de volume d'eau utilisée
	Taux de matières organiques (niveau de fertilité)
	Taux de salinité des terres irriguées
Produits	Indicateurs de produits
P41 4 1 : des cadres de concertation sont créés et opérationnels pour la protection des sites aménagés	Nb de cadres de concertation créés
	Nb de réunions tenues
P41 4 2 : l'approche GIRE est développée	Nb d'acteurs formés en GIRE
	Pourcentage d'irrigants appliquant GIRE
P41 4 3 : les ressources en eau et en terre irrigable sont évaluées	Valeur actualisée du potentiel en eau
	Valeur actualisée du potentiel en terre irrigable
P41 4 4 : un système opérationnel de suivi des ressources en eau et terre est mis en place	Système mis en place
	Observatoire installé
P41 4 5 : les populations concernées ont pris conscience des problèmes de dégradation des sols	Pourcentage de la population appliquant les mesures anti érosives
	Superficie traitée et entretenue
P41 4 6 : le phénomène érosif est atténué grâce aux actions de protection des bassins-versants	Pourcentage des irrigants ayant adopté bonnes pratiques de GRN
	Nb d'ONG et associations participant à la protection environnementale
P41 4 7 : l'implication des ONG et associations à la protection environnementale des périmètres est accrue	

5.3. Niveau de mise en œuvre des programme et sous programme Irrigations

5.3.1 Le Programme 11 : PLIADI

Le PLIADI a souffert du fait de sa spécificité par rapport aux autres programmes de la SDR.

A partir de 2008, il ya eu de nouvelles orientations et le programme est sous la Maîtrise d'ouvrage du Ministère de l'Agriculture. Il a été créé un comité de pilotage et un cadre de concertation :

- Le Comité de Pilotage composé de 34 membres, tous des acteurs nationaux (Etat, ONG, Associations), a été créé par arrêté N°109/MDA du 27 Juin 2008 ;
- Un Cadre de Concertation de 26 membres a été créé par arrêté N°113/MDA du 27 Juin 2008 ; il est composé des représentants des Ministères et les PTF du secteur.

Dans le cadre sa mise en œuvre, le PLIADI a été présenté et discute lors de la conférence internationale des donateurs sur la consolidation de l'autosuffisance alimentaire au Niger organisée Doha (Qatar) du 12 au 13 Juin 2007 sous l'égide de l'OCI. Le montant global des contributions financières annoncées est estimé à 370 millions de Dollars soit environ 180 milliards de francs CFA qui concerne les 2 programme et sous programme dont les 2/3 pour le PLIADI.

Plus de 4 ans après la conférence, le niveau de mobilisation des contributions annoncées est très faible à cause du problème de coordination (malgré la création des comités). On note cependant:

- l'ouverture d'un bureau de l'OCI en 2008 au Niger,
- l'appui en vivres lors de la crise de 2009/2010 (2 000 tonnes, 5 zones touchées)
- le financement des actions de protection des sols (environ 50 millions de FCFA);
- le financement de la construction d'une ferme agricole pilote de 16 ha à Tillaré (Say) pour un montant de l'ordre de 57 millions de FCFA.

Un programme sommaire de construction des fermes dans l'ensemble du Pays a été élaboré pour un montant de 40,409 milliards de FCFA.

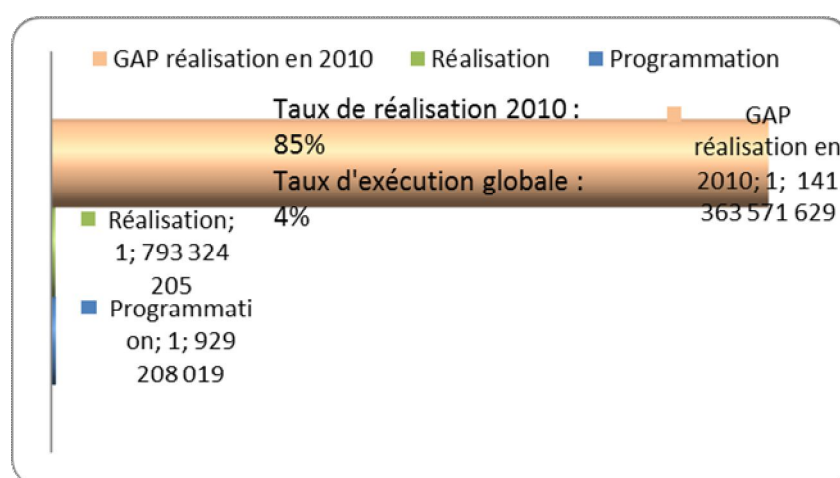
Le nombre de ferme et les régions concernées sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 38 : Programme de construction des fermes (en FCFA)

Zone	Région concernée	Nbre de Fermes	Coût (FCFA)
Centre	Maradi-Tahoua	130	12 158 591 179
Est	Zinder-Diffa	118	13 265 232 447
Ouest	Dosso-Tillabéri-Niamey	110	9 232 676 250
Nord	Agadez	10	5 753 383 668
Total		368	40 409 883 544

Après les sous programmes Electrification rurale et Communication qui ont chacun à peine 1% de taux d'exécution globale dont leurs activités sont prises en charge par d'autres structures spécifiques,

Le programme 11 présente un faible taux d'exécution globale (4%). En visant la petite irrigation, il est développé pour compléter la grande irrigation financée dans le cadre du programme Kandadji et du sous programme Infrastructures hydro-agricole. Mais en 2010, on peut remarquer un fort taux de réalisation (85%) qui présage un regain d'intérêt pour ce programme.



5.3.2 Le Sous programme 4.1 : Infrastructures hydro agricoles

Sous la maîtrise d'ouvrage du ministère en charge de l'agriculture, le sous programme vise à améliorer la contribution de l'agriculture irriguée au PIB agricole en le portant de 14% actuellement à 28% en 2015.

Avec un taux d'exécution de seulement 16% pour une durée de mise en œuvre de presque 2/3, ce sous programme a quand même connu un fort taux de réalisation (80%) en 2010



Tableau 39 : Programmes et projets axés sur l'irrigation et/ou la collecte des eaux de ruissellement (en milliers de FCFA)

Projet	Type fin.	Bailleurs	Prévu	Réalisé	Taux Cons.
Programme Vulgarisation des Cultures Irriguées	Trésor	Trésor	4 037 000	597 071	14,79%
Confortation des Ouvrages	PPTE	PPTE	14 866	-	0,00%
PAC II	ANR	FEM	803 050	-	0,00%
	ANR	FIDA	710 500	358 804	50,50%
	Emprunt	FIDA	1 848 992	-	0,00%
	Emprunt	IDA	1 269 339	1 087 904	85,71%
	Trésor	Trésor	10 000	7 372	73,72%
PRODEX	Emprunt	IDA	1 698 840	791 808	46,61%
Programme Appui Secteur Rural au Niger (PASR)	Trésor	Trésor	2 212 477	608 270	27,49%
Projet Appui Développement Local Diffa	EMPRUNT	BAD/FAD	916 970	774 604	84,47%
	Trésor	Trésor	55 000	35 209	64,02%
Projet Appui Sécurité Alimentaire Départements Dosso-Tillabéri Phase 2	Emprunt	BADEA	500 000	25 860	5,17%
Projet d'aménagement de gestion durable de la vallée de Badaguichiri	ANR	AFD	455 000	81 483	17,91%
Projet Lutte contre l'Insécurité Aliment. par le Développement de l'Irrigation - Région Tillabéri	ANR	Belgique	890 075	623 054	70,00%
	ANR	Belgique	427 858	299 500	70,00%
	Emprunt	FIDA	1 133 738	751 553	66,29%
Projet Promotion Initiative Locale Dév. Aguié	Trésor	Trésor	20 000	13 000	65,00%
	ANR	QATARIE	168 400	117 880	70,00%
	Emprunt	BID	706 103	276 315	39,13%
Projet Valorisation des Eaux Dosso - Tillabéri	ANR	BAD/FAD	2 609 013	1 183 591	45,37%
	Trésor	Trésor	260 000	244 535	94,05%
Total			20 747 221	7 877 813	37,97%

Comme le montre le tableau, les prévisions dans le secteur de l'irrigation et de la collecte des eaux de ruissellement sont de l'ordre de 20,747 milliards de FCFA et que les réalisations de l'ordre de 7,877 milliards de FCFA en 2010. Il ressort de cela un faible taux de réalisation (37,97%).

Conclusion partielle :

L'agriculture irriguée est confrontée à des nombreuses contraintes qui limitent son développement. Il s'agit principalement de :

- la faiblesse structurelle des capacités internes de financement des irrigants ;
- le manque de provisions des coopératives pour le renouvellement des équipements (motopompes, puits, forages, tuyaux, ...etc.) ;
- l'endettement des coopératives ;
- la dégradation physique et institutionnelle des grands aménagements ;
- les faibles capacités du secteur privé à assumer certaines activités (gestion de l'eau) ;
- l'insuffisance d'encadrement technique et organisationnel des producteurs ;
- les difficultés d'approvisionnement en engrais en qualité et en quantité ;
- la faible capacité de transformation ou la conservation des produits d'irrigation ;
- un cadre institutionnel complexe ;
- une manque de financement du sous secteur ;
- un faible niveau d'organisation des producteurs ;
- un très faible niveau de négociation des prix.

Des perspectives meilleures s'annoncent avec une agriculture irriguée viable et gérée de plus en plus par des professionnels. On peut retenir :

- la réalisation d'une étude « analyse de la contribution de l'agriculture irriguée au PIB Agricole » ;
- la réalisation d'une étude pour l'actualisation du potentiel irrigable ;
- l'adoption d'un certain nombre de textes ;
- la construction des AHA avec la BOAD ;
- la réhabilitation des AHA coopérations allemande, espagnole, BM ;
- la poursuite et le renforcement des actions entreprises dans le domaine de la petite irrigation et la collecte des eaux plus de 27 milliards acquis sur la période 2010-2012 ;
- la multiplication de nouveaux projets axés sur la mobilisation et la valorisation des eaux pour l'irrigation, qui exprime le retour progressif des différents partenaires techniques et financiers (BAD, BID, BADEA, ..).

CONCLUSION

L'analyse de la gestion 2010 des dépenses du secteur rural à travers cette RDP a non seulement permis d'estimer le volume des dépenses en 2010 à 74,43 milliards de FCFA mais aussi d'apprécier la qualité de la gestion afin de l'affermir dans l'avenir.

En dépit que cette RDP n'a pas pu appréhender tous les programmes de la SDR du fait de leur exhaustivité, cet exercice a fait ressortir la part de la contribution de tous les partenaires en présence (Etat, PTFs.....) dans la mise en œuvre pour l'atteinte des engagements de Maputo d'une part et d'autre part dans la prise en compte effective des objectifs de la SDR.

En effet, l'Etat du Niger à travers son budget de 2010 contribue à hauteur de 19,4% dans la promotion du secteur. Ce qui est largement au dessus du seuil des accords de Maputo qui fixe cet apport à 10 % du budget national et met en exergue tous les efforts que le Niger déploie pour la promotion du secteur.

La revue 2010 peut néanmoins se targuer de passer en revue et d'analyser les dépenses d'investissement selon les détails des principales composantes (investissements administratifs et investissements projet/programme). Elle a aussi permis d'estimer et d'apprécier les crédits délégués par catégories de dépenses, par secteur et par région. Cet exercice tend de plus en plus à insuffler et à encrener une dynamique qui fait de la prise en compte du CDMT une réalité dans l'élaboration du budget du secteur rural et national.

A toutes fins utiles, l'Etat et les différents partenaires doivent renforcer leurs efforts dans la mobilisation des ressources et la réalisation des investissements à même de porter haut le flambeau de l'agriculture et de l'élevage voire du secteur rural en général, moteur de la croissance économique du Niger et de l'atteinte des OMD.

RECOMMANDATIONS

Au vue de tout ce qui précède et dans l'optique d'une meilleure maîtrise des investissements et de leur impact dans le secteur aux fins de son amélioration, les recommandations suivantes sont formulées :

1. l'accroissement équitable des crédits délégués au profit des structures régionales et départementales du secteur, comme effectué par le Ministère de l'Eau, de l'Environnement et la Lutte Contre la Désertification ;
2. la formation des acteurs chargés de la préparation et de l'exécution budgétaire sur la programmation et le cadre pluriannuel des dépenses ;
3. la dotation des services déconcentrés en ressources humaines en qualité et en quantité ;
4. la dotation des services déconcentrés en crédits délégués pour le fonctionnement des services et l'entretien des matériels techniques et de transport ;
5. la prise des dispositions pour le passage à une budgétisation axée sur les résultats, et, par programme majeur de la SDR.
6. l'opérationnalisation du CDMT sectoriel et global ;
7. l'élargissement du champ d'étude physique de la revue des dépenses publiques en se déplaçant sur le terrain des huit régions
8. l'appropriation des Revues des Dépenses Publiques par les Autorités compétentes ;
9. la question foncière doit faire l'objet d'une réflexion globale.

BIBLIOGRAPHIE

- Rapports de la revue des dépenses publiques de 2001-2006
- Rapport de la revue des dépenses 2007-2008
- Rapport de la revue des dépenses 2009
- Ministère de l'Economie et des Finances : Situation des crédits 2010
- Ministère de l'Economie et des Finances : Etat consolidé de l'exécution du BIE 2010

Annexe : Etat d'exécution financière des projets et Programmes 2010 (x 1000 FCFA)

Projet	Type fin.	Bailleurs	Prévu	Réalisé	Taux Cons
AEP Composante Ville de Niamey	ANR	Belgique	813 601	569 520	70,00%
	ANR	Pays-Bas	813 601	569 529	70,00%
Appui au démarrage de l'approche Programme dans le SDR	ANR	FED	1 300 000	430 713	33,13%
Appui au Dispositif de Prévention et Gestion de Crise Alimentaire	ANR	Belgique	131 190	91 833	70,00%
Appui aux Organisations Rurales	ANR	Suisse	553 000	520 000	94,03%
Appui Intensificat° Agricult. Renforc. Boutiques Intrants Coopératives	ANR	Belgique	72 745	50 924	70,00%
	ANR	Espagne	98 426	68 898	70,00%
	ANR	FED	585 524	0	0,00%
	ANR	Luxembourg	131 192	91 835	70,00%
Confortation des Ouvrages	PPTÉ	PPTÉ	14 866	0	0,00%
Conser. base commu/bio-diversité complex.Parc W, Arly et Penjari (WAP)	ANR	FEM	470 500	0	0,00%
Fonds Dév. Institutionnel (FDI) Processus Mise en œuvre SDR	ANR	IDA	153 212	86 296	56,32%
Fonds Soutien Infrastructure Locales Gaya	ANR	Suisse	594 800	672 000	112,98%
Fonds Soutien Infrastructure Locales Maradi	ANR	Suisse	794 400	700 000	88,12%
Gestion Intégré Ecosystèmes Versants Niger-Nigeria	ANR	FEM	270 441	0	0,00%
Gestion Ressources Naturelles pour la Prévention de l'Environnement	ANR	PNUD	1 176 775	477 732	40,60%
Infrastructure HIMO Téra Nord	ANR	Suisse	699 200	506 800	72,48%
Mise en œuvre réseau en santé animale conseil proximité élevage	ANR	Belgique	980 050	686 036	70,00%
PAC II	ANR	FEM	803 050	0	0,00%
	ANR	FIDA	710 500	358 804	50,50%
	Emprunt	FIDA	1 848 992	0	0,00%
	Emprunt	IDA	1 269 339	1 087 904	85,71%
Plan Actions Nationale Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE)	ANR	BAD/FAD	259 119	246 181	95,01%
	Trésor	Trésor	10 000	7 372	73,72%
PRODEX	Emprunt	IDA	1 698 840	791 808	46,61%
Programme Approvisionnement en Eau Potable pour faire face au Changements Climatiques	ANR	Japon	2 063 000	0	0,00%
Programme Appui Secteur Eau, Hygiène et Assainissement	ANR	Danemark	355 000	713 865	201,09%
Programme Appui Secteur Rural au Niger (PASR)	Trésor	Trésor	2 212 477	608 270	27,49%
Programme Barrage de Kandadji	ANR	BAD/FAD	683 631	806 046	117,91%
	Emprunt	BADEA	900 000	603 909	67,10%
	Emprunt	BID	1 210 243	1 864 482	154,06%
	Emprunt	BIDC	722 010	0	0,00%
	Emprunt	BOAD	1 080 000	0	0,00%
	Emprunt	FKDEA	555 443	2 319 692	417,63%
	Emprunt	FSD	980 000	0	0,00%
	Emprunt	OPEP	1 630 000	703 001	43,13%
	Trésor	Trésor	5 000 000	4 741 562	94,83%
Programme Cadre Lutte contre la Pauvreté Tahoua -Tillabéri (LUCOP)	ANR	GTZ	894 370	626 035	70,00%
	ANR	KFW	2 899 822	2 029 755	70,00%
	Trésor	Trésor	95 000	94 990	99,99%
Programme de Vaccination et de Déparasitage	Trésor	Trésor	500 000	499 380	99,88%
Programme Hydraulique Villageoise et Pastorale Dosso	ANR	Belgique	1 331 565	932 096	70,00%
Programme Lutte Contre l'Ensamblent Fleuve Niger	ANR	UEMOA	409 087	232 771	56,90%
	Trésor	Trésor	45 100	43 978	97,51%
Programme Panafri. Renf. Bout. Act. Nat. Intég. Lutte Contre Grippe Aviaire	ANR	FED	152 906	0	0,00%
Programme Puits Villageois Pastoraux et Forages Villageois	PPTÉ	PPTÉ	1 098 114	358 315	32,63%
Programme UNICEF	ANR	UNICEF	10 492 990	2 761 252	26,32%
	Trésor	Trésor	20 000	19 027	95,14%
Programme Vulgarisation des Cultures Irriguées	Trésor	Trésor	4 037 000	597 071	14,79%
Programmes Barrages Seuils et AHA	PPTÉ	PPTÉ	484 444	0	0,00%

Projet	Type fin.	Bailleurs	Prévu	Réalisé	Taux Cons
Projet Africain Lutte contre les Criquets Pèlerins	Emprunt	IDA	184 561	164 945	89,37%
Projet Alimentation et Assainis. 24 Centres Urbains Ny	ANR	AFD	1 279 785	86 358	6,75%
Projet Améliorer Résilience Adoption Agriculture / Changement Climatiques	ANR	FEM	343 075	0	0,00%
	ANR	PNUD	1 575	0	0,00%
Projet Antilope Saharo - Sahélienne	ANR	FED	335 115	0	0,00%
Projet Approvis. Eradication Ver de Guinée dans la région de Tillabéri	ANR	Japon	1 292 283	1 913 269	148,05%
Projet Appui Centres Secondaires (Gothèye-Dan Issa-Ayorou)	Emprunt	BOAD	1 056 000	234 797	22,23%
	Trésor	Trésor	183 536	15 000	8,17%
Projet Appui Développement Rural Zinder -Diffa Phase II	ANR	Danemark	608 366	0	0,00%
Projet Appui Développement Local Diffa	Emprunt	BAD/FAD	916 970	774 604	84,47%
	Trésor	Trésor	55 000	35 209	64,02%
Projet Appui Petite Elevage dans la Région de Dosso	ANR	Belgique	193 072	135 152	70,00%
Projet Appui Renforcement de la Grippe Aviaire	ANR	IDA	485 432	3 501 282	721,27%
Projet Appui Sécurité Alimentaire Départements Dosso-Tillabéri Phase 2	Emprunt	BADEA	500 000	25 860	5,17%
Projet Co-gestion de l'Air-Ténééré	ANR	FEM	200 000	0	0,00%
	ANR	PNUD	50 000	0	0,00%
Projet Construction Abattoir Moderne Niamey	Trésor	Trésor	2 826 750	1 282 835	45,38%
Projet d'aménagement de gestion durable de la vallée de Badaguichiri	ANR	AFD	455 000	81 483	17,91%
Projet Dév. Ress. Eau et Gestion Durable Ecosystèmes Bassin du Niger	ANR	IDA	2 229 469	0	0,00%
Projet Développement Elevage Liptako-Gourma	Emprunt	BID	811 964	870 523	107,21%
	Trésor	Trésor	75 000	0	0,00%
Projet Développement Intégré Dakoro	Emprunt	BADEA	820 000	377 989	46,10%
	Trésor	Trésor	25 000	10 000	40,00%
Projet Développement Local Gaya	ANR	Suisse	163 200	148 000	90,69%
Projet Développement Local Téra	ANR	Suisse	215 600	120 000	55,66%
Projet Eau Potable et Assainissement en Milieu Rural	ANR	BAD/FAD	6 175 669	1 100 940	17,83%
	Trésor	Trésor	200 000	148 841	74,42%
Projet Gestion Intégrée Plantes Aquatiques Proliférantes	Trésor	Trésor	10 000	7 500	75,00%
Projet Hydraulique Pastorale Dosso - Tillabéri	Trésor	Trésor	58 000	29 000	50,00%
Projet Hydraulique Villageoise Dosso - Tillabéri	Emprunt	FKDEA	1 367 220	98 040	7,17%
Projet Hydraulique Villageoise Tahoua	ANR	AFD	666 435	1 817 234	272,68%
Projet Initiative pour la Réhabilitation du Développement Agricole et Rural	ANR	Belgique	222 064	155 449	70,00%
	ANR	FIDA	56 648	53 310	94,11%
	Emprunt	FIDA	124 730	0	0,00%
	Emprunt	OPEP	803 726	0	0,00%
Projet Lutte contre l'Insécurité Aliment. par le Développement de l'Irrigation - Région Tillabéri	ANR	Belgique	890 075	623 054	70,00%
Projet Mini Adduction d'Eau Potable Solaire (PMAEPS)	ANR	FED	1 004 381	1 016 404	101,20%
Projet Petite Hydraulique Sécurité Aliment dans les Régions (ZR et TA)	ANR	Espagne	400 000	279 989	70,00%
Projet Promotion de la Décentralisée dans le Domaine de l'Elevage	ANR	Italie	9 861	6 903	70,00%
Projet Promotion Initiative Locale Dév. Aguié	ANR	Belgique	427 858	299 500	70,00%
	Emprunt	FIDA	1 133 738	751 553	66,29%
	Trésor	Trésor	20 000	13 000	65,00%
Projet Renforc. Protection des Végétaux et Dentrées Stockées/ALG	Emprunt	BADEA	305 500	107 002	35,03%
	Trésor	Trésor	12 000	7 800	65,00%
Projet RESAL	ANR	Belgique	543 522	380 446	70,00%
Projet Sécurisation Systèmes Pastoraux Région Zinder	ANR	AFD	657 957	1 921 009	291,97%
Projet Sécurisation Sanitaire et Alimentaire du Cheptel	ANR	USAID	91 135	63 795	70,00%
Projet Spécial Sécurité Alimentaire Phase 2 (PSSA)	ANR	Qatarie	168 400	117 880	70,00%
	Emprunt	BID	706 103	276 315	39,13%
Projet Valorisation des Eaux Dosso - Tillabéri	ANR	BAD/FAD	2 609 013	1 183 591	45,37%
	Trésor	Trésor	260 000	244 535	94,05%
Reconstitution Stock de Réserves OPVN	Trésor	Trésor	4 000 000	4 000 000	100,00%
Réhabilitation 3000 Ouvrages Hydrauliques	Trésor	Trésor	2 700 000	2 365 522	87,61%

Projet	Type fin.	Bailleurs	Prévu	Réalisé	Taux Cons
Réhabilitation INRAN	Trésor	Trésor	200 000	28 675	14,34%
Réhabilitation Usine Riz du Niger	Trésor	Trésor	78 090	78 090	100,00%
Restauration des Terres Dégradées	PPTE	PPTE	300 000	118 989	39,66%
TOTAL			97 614 443	55 641 354	57,29%